

Sommaire Echos janvier-février 2005

Editorial

100 - Vie spirituelle :

110 – Lettre du 1^{er} janvier 2005

111 – Lettre du 24 janvier 2005 - Tsunami

112 – Lettre du 2 février 2005

120 - Lettre du Carême 2005 – Père Grégory Gay, Supérieur général

130 – Père Alvarez, Directeur Général + mercis

200 - Actualité des Provinces

230 - Témoignage des Sœurs

230 – Provinces du Brésil

Rencontre des Conseils Provinciaux à Curitiba

Sœur Bernadette Valenga, correspondante des Echos

231 – Provinces d'Amérique Latine et des Caraïbes

Rencontre des Visitatrices à Guatemala

Sœurs N. L. Ortega, M. C. Tola, M. Léon

232 - Provinces d'Italie

Rencontre des 5 Conseils Provinciaux

Sœur Cecilia Di Giuseppe, correspondante des Echos

233 – Provinces d'Espagne

Rencontre des 5 Conseils Provinciaux

Sœur

234 – *Province d'Albany : le dynamisme de Sœur Rosalie aux Etats-Unis*

Sœur Louise Sullivan, Fille de la Charité

235 - Province de Bogota : 4^e Cievi

Sœurs Isabel Iris Luna et Maria Lazara Fernandez, participantes session

236– Province de France-Sud : En Grèce, un centre d'accueil et de formation pour les immigrés

Sœur Anna Dounavi, Fille de la Charité de Grèce

237 – Province de Naples : Une maison d'accueil pour les immigrés
Don Geremia Acri, Directeur de la maison d'accueil

238 – Province de Belgique :
Etre créative pour visiter les malades
Sœur

239 – *Province de France-Sud :*
Etre Fille de la Charité à Taizé
Sœur Maria Ruth Marchl, Fille de la Charité

240 - Parole des Pauvres

- Province de France-Nord
Sylviane et Jean-Claude

250 - Nouvelles Brèves

- * 130 ans de présence à Ariccia (Province de Rome)
- * Action de grâces, nouveaux commencements (Corée)
- * Nouvelle implantation aux îles Cook (Prov. Australie)
- * Ecole du charisme (Quasi-Province)
- * Séquence vincentienne (France-Nord)
- * Bonne fête, Soeur Rosalie (Prov. Proche-Orient)
- * Des graines semées pour une moisson à venir (Prov. Chinoise)

300 - Famille vincentienne

310 – La Congrégation de la mission
Père Maloney

320 – Les C.M. en Espagne

330 - *Tem. Mexique*

400 - Histoire de la Compagnie

410 – L'Immaculée dans la Compagnie
Sœur Claire Herrmann, Service des Archives

couverture : Jeanne Dalmagne

Informations

Nous avons tous été bouleversés, et nous restons profondément marqués par la catastrophe qui a frappé les populations d'Asie, le 26 décembre dernier. Très vite, le monde entier a réagi par un immense élan de générosité, expression d'une compassion profonde, signe d'espérance et de proximité avec tous ceux qui souffrent. Nos Sœurs de l'Inde, de l'Indonésie et de Thaïlande se sont empressées de rejoindre les sauveteurs là où on avait besoin d'elles. La Compagnie participe avec beaucoup d'associations à la reconstruction des maisons et de toute l'infrastructure nécessaire permettant aux gens, qui ont tout perdu, de retrouver des forces pour continuer à vivre. Soeur Julma Néo, Conseillère générale pour le continent asiatique, écrivait : « Les souffrances de nos frères et sœurs Hindous, Musulmans et Bouddhistes de ces pays sont aussi nos propres souffrances. Continuons de prier pour eux dans ces moments d'angoisse et de douleur ».

L'élan mondial de générosité témoigne d'une humanité capable d'agir ensemble pour faire face à la détresse. Cette solidarité est signe de l'action agissante de Dieu dans le cœur et la vie de tous ceux qui viennent en aide à leurs frères et sœurs affrontés aux malheurs et à la mort.

En cette année 2005, nous continuerons de partager les événements qui expriment le dynamisme de la vie internationale de la Compagnie et nous ouvrent à la richesse des différentes cultures.

Différentes rubriques veulent contribuer à cette articulation si nécessaire entre formation, réflexion sur la spiritualité et le charisme de la Compagnie, circulaires, interventions et visites des Supérieurs, écoute de la vie des pauvres et actions de solidarité avec eux.

Les échanges avec les Pauvres se veulent être aussi point d'ancrage de la revue. En effet, les témoignages de relations de proximité et de réciprocité avec les Pauvres nous invitent à accueillir les germes de l'Esprit qu'ils portent en eux ; ils libèrent aussi en nous des capacités d'amour insoupçonnées et/ou nous révèlent notre pauvreté.

Les Nouvelles brèves permettent un court partage d'un ou de plusieurs événements plus spécifiques de la vie des Provinces (nouvelle fondation, rencontre provinciale, célébration d'un anniversaire...).

Le chapitre « Famille vincentienne » nous fait vibrer au rythme d'un travail de collaboration entre les différentes branches.

Le dernier chapitre poursuit son objectif de nous faire découvrir les richesses du patrimoine de la Compagnie.

Sœur Evelyne Franc

Lettre du 1^{er} janvier 2005

Mes chères Sœurs,

La grâce de Notre Seigneur Jésus-Christ soit toujours avec nous !

De tout cœur, je vous présente mes souhaits de sainte et bonne année. Nous savons que le Seigneur nous donnera en 2005 de nouvelles occasions d'aimer, de servir et, ainsi, de partager aux autres son Amour.

Le premier vœu que je forme à votre intention est d'entrer dans cette année nouvelle avec Marie, Mère de Dieu et Mère de la Compagnie. Chaque jour de 2005, nous aurons besoin de confiance et de courage, d'humilité et de ténacité pour aimer, servir et partager. Qui, mieux que Marie peut nous aider à cheminer dans la foi et l'amour ? Elle « *qui par la volonté éternelle du Très-Haut, s'est trouvée, peut-on dire, au centre même des 'voies incompréhensibles et des décrets insondables' (Rm, 11, 33) de Dieu, s'y conforme dans l'obscurité de la foi, acceptant pleinement, le cœur ouvert, tout ce qui est prévu dans le plan divin* » (Redemptoris Mater n° 14).

Ouvrons donc nos cœurs au seuil de l'année 2005 au plan divin, à la Providence, comme nous y invitaient saint Vincent et sainte Louise :

*« Laissez-vous conduire pour le reste par la Providence, encore qu'il vous semble que tout va être perdu
et alors que vous avez plus sujet d'espérer que Notre-Seigneur est avec vous et qu'il fera réussir toutes choses à votre bien » (Saint Vincent, Coste X, p.511).*

« ...Je supplie Dieu vous garder, et vous prie, en cette nouvelle année, de renouveler vos premières ferveurs pour le service de Dieu, afin d'obtenir de sa bonté la grâce de la fidélité et persévérance à l'accomplissement de sa sainte volonté » (Sainte Louise, L. 505).

Merci de toutes vos lettres et différents messages, des assurances de prières et des expressions de confiance, de partage qu'ils contenaient. J'y ai lu votre joie d'appartenir à la Compagnie, j'ai perçu votre désir de faire de vos communautés des lieux d'expérience de Dieu, de communion pour la Mission et j'ai rendu grâce pour votre passion pour le service du Christ dans les Pauvres. Tous vos témoignages de service seraient à citer, car ils actualisent l'audace de nos fondateurs pour les démunis, les oubliés ou les exclus, leur respect et leur amour cordial à l'égard de tous. Souvent aussi vos lettres évoquaient la souffrance de ne pouvoir soulager tant et tant de misères.

Présentons justement au Seigneur toutes les souffrances, les injustices et les situations de violences de l'année écoulée qui ont fait la une des journaux, ont été au cœur de nos prières et ont mobilisé tant de générosité dans la Compagnie et bien au-delà. Nous y reconnaissons les « structures de péché » que décrit l'encyclique Sollicitudo Rei Socialis (cf. N° 36-37) et, en parallèle, les élans de solidarité qui naissent spontanément et avec tant de générosité dans le cœur des hommes et femmes de notre temps ainsi que leur aspiration profonde à un monde plus juste. J'y vois pour nous, Filles de la Charité, une confirmation, si besoin était, de l'urgence du témoignage que nous devons apporter, que nous soyons Sœurs du Séminaire, Sœurs en pleine activité ou Sœurs aînées. Les nouvelles Constitutions, grand don du Seigneur reçu en 2004, le redisent magnifiquement.

Ceci m'amène à mon second vœu pour l'année nouvelle, celui de nous imprégner personnellement de ce livre de vie en le confrontant avec la réalité qui nous entoure. J'aimerais m'arrêter au numéro C. 18 sur l'esprit de la Compagnie qui a été notablement enrichi et approfondi par tous vos apports de façon à mieux correspondre aux défis du monde actuel. *« L'humilité les incite à prendre conscience des dons reçus de Dieu, en rendre grâce et les mettre au service des autres »*. *« La simplicité... les conduit à chercher, aimer la vérité et la défendre dans les situations d'injustice »*. *« La charité... les presse de servir les pauvres et d'aider toute personne à réaliser sa vocation d'enfant de Dieu, sans distinction de race, de culture, de condition sociale ou de religion »*. Cet article nourrit souvent ma prière. J'y retrouve la semence évangélique qui, grâce à l'intuition de nos fondateurs, a germé pour devenir l'esprit de la Compagnie. Je peux y admirer aussi les sillons creusés bonnement et simplement par tant de Filles de la Charité qui nous ont devancés et j'y pressens enfin toute l'étendue des champs encore en friche, des possibilités nouvelles qui s'offrent à nous en ce début du XXI^e siècle pour servir nos frères et sœurs démunis.

J'aimerais maintenant vous partager quelques nouvelles. L'année 2005 sera riche en rencontres internationales. A la Maison Mère, vont se réunir une commission internationale pour élaborer un mémento pour les Archives, différentes commissions chargées de mettre à jour les livres communautaires (Orientations pour les Visitatrices et Conseillères, les Sœurs Servantes, les Secrétaires, l'Instruction sur les Vœux). Nous préparons également des réunions de Visitatrices et Conseils Provinciaux afin de réfléchir sur les Constitutions (l'une avec Sœur Margaret Barrett, l'autre avec Sœur Marie Bernard Giffard), comme cela a déjà eu lieu dans d'autres pays. Nous organisons aussi une réunion des Visitatrices nouvellement nommées, une session vincentienne, une rencontre pour les Sœurs travaillant avec les migrants, déplacés, réfugiés. Je n'oublie pas non plus le rendez-vous que nous avons avec les jeunes en août à la Maison Mère pour l'Assemblée générale de la Jeunesse mariale vincentienne. C'est un beau symbole que ce rassemblement à Paris lors de l'année de la jeunesse de la famille vincentienne.

Nous aurons peut-être en 2005 la joie d'une autre béatification de Fille de la Charité. Il s'agit de Sœur Marta Wiecka dont l'héroïcité des vertus a été reconnue le 20 décembre dernier par le Pape Jean Paul II. Sœur Marta Wiecka naquit le 12 janvier 1874 à Nowy Wiec au nord-ouest de la Pologne, entra dans la province de Cracovie en 1892 et mourut du typhus le 30 mai 1904. Les Echos de la Compagnie nous la présenteront de façon plus complète en 2005.

Je veux également vous demander des prières pour des implantations nouvelles. Cinq Sœurs venant des Provinces d'Irlande, d'Evansville, de Los Altos Hills et d'Australie vont commencer le 11 janvier, après une sérieuse préparation, une mission aux îles Cook pour un service auprès des handicapés, des femmes et jeunes filles victimes de violences domestiques. D'autre part le Conseil général étudie actuellement des projets de fondation dans deux pays d'Afrique.

Les Conseillères générales et moi-même, comme chacune de vous avec vos Sœurs, avons vécu une célébration communautaire pour clore l'année 2004. L'approbation des Constitutions, leur entrée en vigueur et leur remise à chaque Fille de la Charité ont été un motif d'action de grâce repris par chacune de nous. Toutes aussi, nous avons exprimé combien les visites que nous avons effectuées au cours de l'année 2004 ont été sources d'énergie et d'espérance. Dernièrement, j'ai eu la joie de rencontrer les Visitatrices des Provinces d'Amérique latine et des Caraïbes au Guatemala et de découvrir ainsi la Province d'Amérique centrale.

Je termine ce message en vous remerciant des témoignages d'affection et de solidarité envers nos Sœurs des Provinces d'Inde du Sud, de Thaïlande et d'Indonésie après ces terribles raz

de marée qui ont causé tant de souffrances et provoqué des ondes d'émotion et de compassion à travers le monde. Je vous assure tout spécialement de mon souvenir priant lors de chaque célébration eucharistique, « *lumière et force pour notre vie* » (Mane nobiscum Domine N° 30).

Bonne et sainte année 2005, avec mon affectueux dévouement.

Sœur Evelyne FRANC
Supérieure Générale

Sœur Evelyne Franc

Lettre du 24 janvier 2005
A toutes les Visitatrices et Responsables Régionales

Chère Sœur

En vous envoyant ces dernières nouvelles de la tragédie d'Asie et de la part prise par nos Sœurs d'Inde du Sud, d'Indonésie et de Thaïlande dans la distribution des premiers secours, je voudrais tout d'abord vous exprimer, en union avec le Conseil général, ma profonde reconnaissance.

Cette reconnaissance s'adresse à vous-même et aux Sœurs de votre Province pour le partage qui a suivi la tragédie causée par le tsunami en Asie : partage de prière, partage de la peine, partage de ressources matérielles, offre de secours supplémentaires et propositions d'envoyer des Sœurs. Vos lettres et messages ont été un grand réconfort et un signe de solidarité communautaire dans le Seigneur et de fidélité au charisme vincentien.

Sœur Julma, qui est en contact régulier avec les Visitatrices des provinces concernées vient de nous partager les nouvelles que voici :

Les Sœurs de la Province d'Indonésie ont établi avec la famille vincentienne un premier projet d'assistance alimentaire et médicale ainsi que d'accompagnement psychologique pour les sinistrés de l'île de Nias, Aceh, Sumatra. Il s'agit d'un programme court de trois mois environ, suivi d'une évaluation.

Nous allons donc faire parvenir à Sr Anna les secours financiers nécessaires.

Les Sœurs de l'Inde du Sud ont collaboré en Eglise aux soins d'urgence et étudient actuellement les meilleurs possibilités d'organiser une aide aux populations de la région de Madras. Elles doivent nous envoyer très prochainement des projets.

En ce qui concerne la Thaïlande, les Sœurs travaillent en lien étroit avec l'Eglise locale. Différents projets ont été rédigés : soins médicaux, aide pour les frais scolaires, secours apportés aux pêcheurs, assistance spéciale pour les villages isolés et les travailleurs sans papiers venant de Birmanie. Certains projets sont déjà chiffrés et, là encore, grâce à vos dons, les secours nécessaires vont pouvoir être envoyés.

Dans ces trois provinces, il faut en plus envisager une aide à moyen et long terme. C'est pourquoi des projets à plus grande échelle sont à l'étude (reconstruction de maisons, construction d'écoles, ouverture de services sociaux etc.) en lien avec les services d'Eglise et la Famille vincentienne.

Les trois Visitatrices concernées savent qu'elles peuvent compter sur l'aide de la Compagnie – fruit du partage interprovincial - et sur les prières de toutes. Actuellement, nous pensons que la présence de Sœurs venant d'autres Provinces n'est pas nécessaire à cause de la complexité de la situation sur le terrain, mais nous vous remercions à nouveau de toutes les offres généreuses qui nous avons reçues.

Restons en union de cœur et de prière avec toutes les personnes concernées par ce drame !
Avec mon affectueux dévouement,

Sœur Evelyne Franc
Supérieure Générale

Sœur Evelyne Franc, Supérieure générale

Lettre du 2 février 2005

Mes chères Sœurs,

Bonne fête de la Présentation du Seigneur au Temple ! En ce jour où nous célébrons le Christ, notre Lumière, et en union avec vous toutes, j'ai présenté au Père Gregory nos demandes de rénovation. J'ai vécu cette démarche dans la foi et l'humilité, lui ai exprimé notre désir profond de fidélité et de conversion et j'ai repris avec lui nos joies et peines de l'année écoulée. Notre Supérieur général nous accorde la grâce de la rénovation pour le 4 avril prochain, en la fête de l'Annonciation. Faisons donc monter vers le Seigneur notre reconnaissance et préparons nos cœurs.

Comme je l'avais fait l'an dernier, je vous propose quelques courts commentaires sur une ligne d'action, cette fois-ci la deuxième, la Vie de Relation, en souhaitant qu'ils nous aident au cours de notre préparation plus immédiate à la rénovation. Si en effet la demande que nous avons effectuée autour du mois de novembre dernier fut un moment fort, « *un échange spirituel et apostolique* » (C. 36 b), les semaines qui précèdent la fête de l'Annonciation sont aussi une période de grâce pour approfondir le Oui que nous désirons prononcer.

Le thème de la Vie de Relation est vaste et mon intention est seulement d'en souligner certains points particuliers, relatifs à ce que nous appelons la vie communautaire. Je me dois de vous expliquer les raisons de mon choix.

La première est le sentiment que dans ce domaine de la vie communautaire, nous pouvons « *aller au-delà de ce qui existe déjà* » comme le dit l'introduction à la deuxième ligne d'action. Vos partages à divers niveaux le montrent bien.

La seconde est l'importance que les plus jeunes parmi nous attachent à la vie communautaire, quitte à reconnaître leurs difficultés en ce domaine.

J'ajoute un troisième motif lié à ma participation en novembre dernier, à Rome, au Congrès sur la Vie Consacrée organisé par l'UISG, Union Internationale des Supérieurs généraux. De jeunes religieuses et religieux avaient été conviés à cette rencontre et ont pu donner leur point de vue sur chaque thème. Ils ont fortement insisté eux aussi sur la nécessaire qualité de la vie communautaire, avec les défis et les efforts que cela suppose. Leurs interventions ont trouvé des auditrices et des auditeurs attentifs et convaincus.

Je vais donc réfléchir avec vous autour de trois aspects de cette vie communautaire : cohérence, communion et signe prophétique ; je le ferai en fonction des textes de nos Constitutions et de nos Statuts, de la sagesse de nos Fondateurs, des appels de l'Eglise et des signes des temps. Ces brefs commentaires, je le souhaite, serviront de point de départ à un approfondissement personnel et à un partage éventuel au sein de votre communauté locale.

1. Cohérence

Pourquoi parler de cohérence ? Rapprochons ce mot du deuxième point de cette ligne d'action sur la vie de relation :

« Stimulons l'attention à l'Esprit qui agit dans la vie des personnes et les évènements du monde. A cette lumière, discernons personnellement, communautairement les valeurs et les contre-valeurs des cultures actuelles ».

Je veux souligner ici l'importance de la cohérence, de l'unité, du lien entre notre vie de service et notre vie communautaire. L'idée n'est pas nouvelle, on la trouve maintes fois chez saint Vincent et sainte Louise.

Mais je crois utile de l'examiner à nouveau à la lumière de ce qui fait notre aujourd'hui. Nos services du Christ dans les pauvres, que nous les effectuions dans le cadre d'une institution gérée par la Compagnie ou d'une institution publique, dans le cadre d'une ONG ou d'une association, que nous y collaborions avec d'autres Filles de la Charité ou avec des laïcs, ces services ont besoin d'être vécus dans une connexion forte à la vie communautaire.

Ils sont toujours entrepris au nom du Christ reconnu, servi et aimé dans notre prochain et ils sont aussi toujours entrepris au nom de la Compagnie (cf. Statut 8 a). Mais nous pouvons encore creuser cette idée et nous interroger sur la qualité du lien entre notre vie de service et la vie de notre communauté locale. La première phrase de C. 34 peut nous faire réfléchir :

« La communauté est le premier lieu d'appartenance des Filles de la Charité ».

L'expression a été renforcée par l'Assemblée générale de 2003 pour répondre, à mon sens, à un danger actuel potentiel, celui de la perte d'identité, ou à un risque, celui de l'affaiblissement de notre lien avec la communauté locale.

Ce danger peut nous guetter lorsque notre qualité de servante du Christ dans les pauvres ne laisse pas assez de place à notre qualité de membre de telle communauté locale. Je force le trait bien sûr, mais, si nous regardons autour de nous, nous constatons que beaucoup de nos contemporains se réfèrent à leur travail professionnel, à leur participation dans des mouvements pour se définir. En effet, leurs repères traditionnels, comme la famille ou la paroisse, malheureusement ont perdu de leur force. Ceci correspond à une des contre-valeurs de notre culture actuelle.

Nous, Filles de la Charité, sommes loin de ce genre de situation, mais nos engagements forts dans le service du Christ dans les pauvres peuvent nous conduire à un émiettement de notre appartenance première. Une conséquence extrême serait qu'un changement dans notre service nous conduirait à remettre en cause cette appartenance. Un autre exemple est le désarroi qui nous assaille lorsque la diminution de nos forces ou l'âge nous obligent à quitter notre service.

Le risque d'affaiblissement du lien avec la communauté locale existe lorsque nous épuisons toutes nos énergies et capacités d'aimer dans le service du Christ dans les pauvres et que nous ne réservons à la communauté locale que la part fatiguée de nous-mêmes qui rentre le soir à la communauté, mais qui n'aspire qu'au repos ou au silence, en prévision de la journée du lendemain.

La façon aussi dont nous organisons notre vie, nos horaires, nos projets (exemple du Statut 23 b) peut renforcer ou affaiblir notre appartenance.

J'ai bien le sentiment, là aussi, de forcer le trait et de n'évoquer que des situations extrêmes et marginales. Mais je pense cependant que la réflexion sur cette nécessaire cohérence entre vie communautaire et vie de service nous évitera de glisser de la compétence au professionnalisme, de la responsabilité individuelle à l'individualisme et de la passion pour le service du Christ dans les pauvres au militantisme. Nous allons voir maintenant que cette cohérence se vit dans la communion.

2. Communion

Pourquoi parler de communion ? Nous retrouvons ce mot dans le premier point de la ligne d'action sur la Vie de Relation.

« Donnons un nouvel élan à la vie spirituelle pour faire de nos Communautés des lieux d'expérience de Dieu, de communion entre les Sœurs, pour la Mission ».

Là encore, ce parallèle entre vie communautaire et communion n'est pas une idée nouvelle. Sainte Louise n'emploie pas ce mot, mais dans une lettre aux Sœurs de Richelieu, elle exprime l'idée qu'il recouvre :

« Aimez-vous bien votre manière de vie ...vous considérez-vous unies ensemble par une secrète conduite de la divine Providence pour votre sanctification ; le fort supporte-t-il bien le faible chacun à son tour, mais cordialement et aimablement ? »
(Ecrits Spir. p. 405, L. 377)

L'expression de communion a été longuement développée dans le chapitre 2 de Vita Consecrata 'La Vie consacrée, signe de communion dans l'Eglise' : *« Aux personnes consacrées, il est demandé d'être vraiment expertes en communion »* (V.C. n° 46). Puis, le Saint-Père l'a précisée plus avant dans sa Lettre Apostolique Novo Millennio Ineunte en 2000 au numéro 43 et elle a été reprise longuement dans l'Instruction Repartir du Christ au numéro 28. Ce mot en appelle d'autres comme partage de la foi, relecture de la vie, vision commune, convivialité.

J'aimerais que nous nous arrêtions sur deux passages de la Constitution 32 afin d'approfondir et d'actualiser ce concept de communauté – communion.

« Une telle communauté se construit jour après jour par le don de soi et l'engagement de chacune. C'est un lieu d'affection qui favorise la croissance humaine et spirituelle ainsi que la créativité apostolique. Les Sœurs unies dans la conviction d'un même appel, s'accueillent mutuellement avec estime, respect et confiance. Cette vision de foi dispose le cœur à une amitié vraie, à une acceptation des diversités, lesquelles, loin de séparer, apportent un enrichissement réciproque ».

Je vous laisse le soin de méditer ce texte et de noter ce qui n'a pas changé – et donc ce qui a été étudié et re-choisi – et les quelques modifications décidées par l'Assemblée générale de 2003. Personnellement, j'y lis un appel à plus de radicalité dans notre engagement à construire notre communauté locale au quotidien, j'y vois le lien affirmé entre l'affection mutuelle d'une part, la croissance personnelle à plusieurs niveaux et la créativité apostolique d'autre part. L'affection mutuelle est aussi la goutte d'huile qui peut favoriser la cohérence que nous évoquons plus haut.

L'autre passage de C. 32 que je veux citer est celui-ci :

« Leur volonté de conversion se concrétise par les révisions communautaires régulières, la charité spirituelle et la correction fraternelle vécues dans un climat de vérité et de charité ».

Pour que nos communautés locales soient lieux de communion entre les Sœurs, bannissons les formules toutes faites de nos révisions et autres partages communautaires. Il faut que nous apprenions, en priant à leur intention, à dire à nos Sœurs la vérité avec beaucoup d'amour. J'ajoute aussi que la correction fraternelle, telle qu'elle est décrite dans le lexique des Constitutions et Statuts - *Aide fraternelle donnée dans un esprit évangélique pour améliorer un comportement ou une attitude* -, permet de résoudre au niveau de la communauté locale des situations de tension sans impliquer le niveau provincial.

Saint Vincent l'écrivait à François du Coudray le 23 décembre 1631 :

« La vérité et l'humilité s'accordent bien ensemble » (Coste I. p. 144).

Puis à Sœur Charlotte Royer à Richelieu le 26 juillet 1656 :

« La petite mésintelligence qui est entre vous .. me semble rompre la charité, dont l'un des principaux actes est le support, sans lequel il est difficile que deux personnes s'accrochent ensemble ; et au contraire, le support est le lien de l'amitié qui les unit de cœur, de sentiment et d'action, non seulement entre elles, mais en Notre-Seigneur, en sorte qu'elles jouissent d'une grande paix » (Coste VI, p. 45-46).

L'auteur du psaume 85 (84) avait déjà chanté, en personnifiant les attributs de Dieu, cette même communion entre amour et vérité dans l'appel au secours des rapatriés, pour en faire un signe prophétique.

« Amour et Vérité se rencontrent, Justice et Paix s'embrassent ».

3. Signe prophétique

Si nous pouvons et devons travailler sur la cohérence et la communion, le signe prophétique ne peut être qu'un don de Dieu, un fruit de notre fidélité au charisme et à la mise en pratique de nos Constitutions et Statuts. La ligne d'action sur la Vie de Relation souligne notre besoin d'aller au-delà de ce qui existe déjà et je veux relever cette fois-ci le point suivant :

« Intensifions notre proximité de vie et de cœur avec les Pauvres ».

Nos contemporains, qui à la fois réagissent si généreusement et si émotionnellement à la douleur des autres, et qui vivent aussi sous la domination consciente ou inconsciente du pouvoir de l'argent et du paraître, sont questionnés par notre choix préférentiel pour les plus pauvres, par notre recherche des plus abandonnés, notre solidarité avec eux, notre combat pour que justice leur soit faite.

Toute la Constitution 24, spécialement le paragraphe e, serait à citer à ce propos. Mais toute notre vie devrait pouvoir être citée, devrait être le reflet de cette proximité. Certaines

parmi nous, n'avons pas la chance actuellement de coudoyer effectivement les pauvres, mais nos cœurs peuvent battre à l'unisson des leurs, nos sensibilités vibrer à leurs souffrances et nos prières leur être dédiées.

Je pense spécialement à nos Sœurs âgées à ce propos et relève dans la Constitution 35 b ce beau passage :

« Les Sœurs malades et les Sœurs âgées sont partie prenante de la mission, par leur prière, l'offrande de leurs souffrances, leur témoignage de vie ».

Le signe prophétique qu'elles nous donnent à cet égard est magnifique et je les en remercie chaleureusement en leur demandant d'aider la Compagnie tout entière à vivre cette Rénovation de l'année 2005 avec un élan nouveau et un cœur rempli d'amour pour le Seigneur qui nous a fait la grâce de nous choisir pour le servir, en communauté, dans les Pauvres.

Je nous confie à la Vierge Marie, la servante fidèle dont le cœur est proche du nôtre, tout spécialement pendant ces semaines qui nous séparent du 4 avril. Retrouvons-nous aussi à chaque Eucharistie, « *Epiphanie de communion* » (MND n°21) et source de vie spirituelle.

J'ai remercié en votre nom le Père Gregory pour son dynamisme et pour toute l'attention qu'il porte à la Compagnie. J'ai transmis aussi au Père Javier notre reconnaissance pour son infatigable accompagnement. Avec vous toutes, je salue aussi avec une respectueuse et affectueuse reconnaissance le Père Mc Cullen, le Père Maloney, le Père Quintano, Mère Duzan et Mère Elizondo que nous sentons si proches.

Avec mon affectueux dévouement et l'assurance de ma prière pour chacune de vous,

Sœur Evelyne FRANC
Fille de la Charité

Père Grégogy Gay, Supérieur Général

Carême 2005

Aux Filles de la Charité, messagères de paix

Se mettant à genoux, M. Vincent commença cette prière : « Ô Sauveur de nos âmes, qui, par votre amour, avez voulu mourir pour les hommes, qui avez quitté en quelque façon votre gloire pour nous la donner et, par ce moyen, nous faire comme des dieux, nous rendant semblables à vous autant qu'il est possible, imprimez en nos cœurs la charité, afin qu'un jour nous puissions aller nous joindre à cette belle Compagnie de la Charité qui est dans le ciel. C'est la prière que je vous fais, ô Sauveur de nos âmes ». (SV X, 474)

Chères Sœurs,

La grâce et la paix de Notre Seigneur Jésus-Christ habitent vos cœurs maintenant et à jamais !

Faites de ce temps de carême un temps spécial de grâce pour vous aider à réfléchir sur votre engagement à la suite de Jésus-Christ, Évangéliste et Serviteur des pauvres et à approfondir cet engagement. Une des riches traditions pour nous aider à vivre cette réflexion et à continuer notre chemin de conversion personnelle est l'examen de conscience. Je voudrais donc que cette lettre de carême soit un examen de conscience basé sur les différents aspects de nos vies, en commençant par les généralités et allant jusqu'aux détails.

La Parole de Dieu (He 4, 12-16)

Est-ce que je vois la Parole de Dieu comme dynamique, comme une part importante de ma réflexion de chaque jour ? Les lectures quotidiennes de l'Eucharistie me poussent-elles à vouloir changer ma vie ? M'aident-elles à approfondir mon engagement à suivre Jésus ?

Prière et méditation (Osée 2, 16)

« C'est pourquoi je vais la séduire, je la conduirai au désert et je parlerai à son cœur ». Notre temps pour la prière personnelle et l'oraison est un temps dans le désert, comme le sont ces 40 jours de carême. Est-ce que je le saisis comme une occasion d'approfondir ma communion avec Dieu ? Suis-je sensible à la présence de Dieu dans ce moment de prière ? Est-ce que je laisse Dieu parler à mon cœur ? Est-ce que je comprends que cette prière personnelle est un endroit privilégié, un espace pour discerner l'action de Dieu dans ma vie ? Dans ma prière suis-je humble devant Dieu ? Est-ce que je m'abandonne, est-ce que je fais confiance à Dieu ? Est-ce que je permets à la miséricorde de Dieu de purifier mon cœur ? (Paraphrasant une remarque faite par l'Évêque Oscar Romero, martyr de San Salvador : La prière personnelle est le chemin par lequel Dieu nous conduit au plus profond de notre être, au plus profond de nos cœurs et où Dieu nous parle de son amour pour nous).

Les Sacrements, particulièrement l'Eucharistie (Jean 6, 48-58) **et la Réconciliation** (Luc 15,11-32)

En cette année où nous célébrons d'une manière particulière l'Eucharistie, notre Saint Père, le Pape Jean-Paul II, nous invite à réfléchir à sa signification dans nos vies, et dans ce sens je propose ces questions suivantes : est-ce que je participe activement à l'Eucharistie ou suis-je souvent distraite ? Est-ce que j'écoute attentivement la Parole de Dieu pendant l'Eucharistie et est-ce que je laisse la Parole de Dieu confronter ma vie avant d'approcher de l'autel du Seigneur pour recevoir la communion ? Est-ce que j'ouvre mon cœur à la miséricorde de Dieu et à son pardon ? Est-ce que je reçois avec ferveur le Seigneur dans l'Eucharistie ? Est-ce que je vois l'Eucharistie comme une nourriture pour la route ? Est-ce que je lui permets de me nourrir pour pouvoir mener à bien ma mission ? Est-ce que je comprends vraiment l'Eucharistie comme une célébration communautaire ?

En ce qui concerne la Réconciliation, le texte scripturaire est la parabole du Père miséricordieux (fils prodigue). Quand ai-je reçu pour la dernière fois la miséricorde de Dieu dans le Sacrement de Réconciliation ? Est-ce que je me prépare à ce sacrement ? M'arrive-t-il, parfois, de cacher certains péchés plus sérieux ?

Les vertus caractéristiques : Humilité, Simplicité, Charité

Humilité (Luc 18, 9-14)

Est-ce que je reconnais ma dignité de fille de Dieu, ayant l'humilité de voir les dons que le Seigneur m'a donnés et est-ce que j'utilise ces dons pour sa gloire ou pour ma vanité ? Suis-je capable de reconnaître mes propres limites, mes faiblesses, mes imperfections, mes manquements devant les autres ? Suis-je capable de pardonner aux autres et de demander pardon pour mes offenses ?

Simplicité (Luc 18, 15-17)

Mon cœur est-il seulement pour Dieu ? Suis-je transparente, sincère dans mes relations avec les autres ? Est-ce que je cherche la vérité ou est-ce que je cache parfois la vérité de telle sorte que ma vraie nature ne soit pas connue ?

Charité (Luc 10, 29-37)

Est-ce que j'aime non seulement Dieu de tout mon cœur mais aussi mon prochain comme moi-même ? Est-ce que j'essaie de rendre mon amour affectif et effectif ? Mon amour est-il inventif à l'infini ou ai-je peur d'aimer ? Ma charité envers les autres est-elle maternaliste ? Est-ce que je vois ma charité en tant que libération des autres ou est-ce que je crée des dépendances ? Est-ce que je travaille en solidarité avec d'autres, afin que notre charité puisse être une charité qui soit politique, c'est-à-dire dans le sens de changer les structures injustes, de dénoncer ces structures qui maintiennent les pauvres opprimés, les empêchant de connaître le véritable amour de Dieu pour eux.

Vie apostolique (2 Co 5, 14a)

Vous êtes membres d'une Société de Vie apostolique.

Est-ce que je vois mes œuvres apostoliques et ma mission comme faisant partie de la construction du Royaume de Dieu, qui est un Royaume de justice, de paix, d'amour et de réconciliation ? Suis-je fidèle aux engagements pris dans ma mission ? Est-ce que je vais

jusqu'au bout de ces engagements ou sont-ils seulement vécus sans enthousiasme ? Est-ce que je place l'évangélisation et le service des pauvres au cœur de ma vie apostolique, même si je ne suis pas impliquée directement dans le service des pauvres ? Est-ce que je nourris ma vie apostolique de la méditation des expériences vécues avec les pauvres ? Est-ce que les pauvres me reflètent vraiment le visage et l'amour du Christ ? Est-ce que j'ai une véritable passion pour le Christ et en même temps une passion pour l'humanité, plus particulièrement pour les pauvres ?

Rapport avec l'Église locale (1 Corinthiens 12, 12-28a)

Est-ce que je me considère comme une part active de l'Église locale, comme une collaboratrice de l'Évêque ? Est-ce que mes plans apostoliques coïncident avec les plans de l'Église locale où je suis insérée, ou bien est-ce que mes activités apostoliques ou celles de ma communauté sont parfois réalisées en parallèle avec les activités de l'Église locale ?

La famille vincentienne (Luc 4,18-19 et 2 Corinthiens 5, 14a)

Est-ce que je connais des membres d'autres branches de la famille vincentienne ? Ai-je le souci de les connaître ? Est-ce que j'encourage les membres de ma propre communauté à collaborer avec les autres branches de la famille vincentienne ? Est-ce que je réfléchis sérieusement sur ce que nous disent les Constitutions et autres documents écrits à ce propos, au sujet de la connaissance de la famille vincentienne et de la collaboration avec ses membres ? De temps en temps est-ce que je réfléchis aux premiers appels que le Père Maloney nous a lancés, nous considérant en tant que famille vincentienne, comme une grande armée pouvant unir ses forces pour réaliser des choses merveilleuses en faveur des pauvres ? Est-ce que je reconnais l'autonomie de chacune des branches de la famille vincentienne ? Ai-je parfois tendance à penser que ma branche est supérieure aux autres ? Là où des tensions existent parmi les différentes branches de la famille vincentienne, est-ce que je fais un effort pour travailler à la réconciliation ?

Rapport avec les jeunes (Luc 24, 13-35)

La famille vincentienne nous a demandé de faire de cette année « l'année de la jeunesse ». Est-ce que je m'efforce de rejoindre les jeunes, en essayant de les comprendre, de les écouter, de leur partager ma foi, de leur partager mes espoirs ? Est-ce que je fais des efforts pour inviter les jeunes à la vie de ma communauté ou suis-je trop accaparée par mes propres affaires et donc n'ayant pas de temps à donner, spécialement aux jeunes ?

Rapport avec le monde (Matthieu 5, 1-12)

Dans la société où nous vivons, aussi bien dans le service direct des pauvres, est-ce que je fais des efforts pour changer les structures, particulièrement celles qui sont injustes et oppriment les pauvres ? Est-ce que je laisse les attitudes du monde telles que le nationalisme, le racisme et autres discriminations affecter ma relation avec le peuple de Dieu ? Est-ce que je montre une volonté de travailler avec d'autres groupes qui luttent pour la justice, travaillent à la paix ? Est-ce que je crois que la raison du plus fort est toujours la meilleure ou est-ce que je pense vraiment qu'un aspect essentiel d'un chemin de vie évangélique est un chemin de non violence ? Est-ce que je me considère citoyenne du monde, ceci étant plus important que le fait d'être citoyenne d'un pays particulier ?

Les vœux : Service des pauvres, Chasteté, Pauvreté, Obéissance

Service des pauvres (Jean 13, 2-15)

Ai-je vraiment une attitude de servante dans mes relations avec les pauvres ? Suis-je attentive à toutes les formes de pauvreté parmi les personnes que je sers ? Est-ce que je cherche non seulement à répondre aux cris des pauvres, mais aussi à les aider à surmonter leur pauvreté et à lutter avec eux pour briser les chaînes qui les oppriment ?

Chasteté (Luc 10, 25-28)

Est-ce que je considère le don de la chasteté comme une manière spéciale d'aimer les pauvres ? Est-ce que je considère ma relation avec le Christ comme une relation personnelle, voire intime ? Est-ce que je considère que mes premières et meilleures amies sont les Soeurs de la communauté ? Ai-je des relations saines avec les hommes ? Est-ce que je présume parfois de ma propre force, traduisant ainsi un sentiment d'amour propre, d'amour égoïste de moi-même ? Suis-je honnête dans mes relations avec les autres ou, en allant plus loin, suis-je honnête en confession par rapport à mes relations avec les autres ? Est-ce que je vois la solitude comme une ennemie ou plutôt comme quelqu'un que je peux traiter en amie, venant pour m'aider à mieux me connaître et ensuite à mieux connaître le Dieu qui vit au profond de mon être ?

Pauvreté (Luc 12, 32-34)

Est-ce que je suis habituellement détachée de mes biens ou bien mes biens me possèdent-ils ? Me suis-je installée dans un style de vie confortable ? Est-ce que mon style de vie est scandaleux pour les pauvres que je suis appelée à servir et devant qui je dois témoigner ? Est-ce que je partage avec d'autres les biens que je possède ? Suis-je généreuse en donnant aux pauvres, en partageant avec eux ce que j'ai ? Est-ce que je connais bien les enseignements de la Compagnie par rapport au vœu de pauvreté ? Ai-je accumulé des richesses personnelles sans le faire savoir aux autorités compétentes ? Ai-je compris que tous les biens de la Compagnie sont le patrimoine des pauvres ? Ai-je jamais manqué de respect pour ce patrimoine ?

Obéissance (Luc 22, 39-44)

Jésus, toujours obéissant au Père, est le modèle de notre obéissance. Est-ce que je considère ma relation suffisamment personnelle avec le Christ pour connaître clairement la volonté de Dieu sur moi ? Est-ce que je prends le temps d'écouter Dieu me parler dans les différents événements survenant dans ma vie quotidienne ? Suis-je attentive aux signes des temps, comprenant clairement que Dieu se révèle lui-même dans tous les événements qui se produisent dans le monde où nous vivons aujourd'hui ? Est-ce que je me sens concernée pour étudier et faire des analyses sociales des réalités qui m'environnent, des réalités du monde dans lequel nous vivons ? Suis-je ouverte au dialogue dans ma communauté pour qu'ensemble comme sœurs nous puissions arriver à discerner la volonté de Dieu sur nous dans notre service des pauvres ? Est-ce que je participe activement aux projets communautaires et à la planification aussi bien dans les rencontres que dans les communications avec l'autorité compétente ? Ai-je la volonté de sacrifier mes propres désirs personnels pour le bien de la mission et les besoins des pauvres, après un processus de discernement et de prises de décisions, même quand mon opinion est contraire à celle de l'autorité compétente ? Suis-je disposée à obéir ? Est-ce que je fais preuve de bonne volonté pour obéir en ce qui concerne les placements, quand je suis invitée à me déplacer d'un lieu à un autre ? Est-ce que je me rends disponible ?

Conclusion

Ce temps de carême est un temps pour vous ouvrir à la miséricorde de Dieu, mais en même temps pour vous rendre compte de vos propres limites et de vos péchés. Il est vrai que nous pensons et agissons souvent en contradiction avec l'Évangile. Celle qui dit qu'elle n'a pas besoin de conversion, qu'elle est sans péché, ment, comme l'affirme clairement saint Jean, ou pire encore, elle est aveugle sur sa propre situation. Le carême est un temps où Dieu, dans sa miséricorde, vous pardonne, vous ses enfants, de vous être écartées de votre propre identité de Filles de la Charité. Soyez disposées à reconnaître devant le Seigneur vos manquements, vos péchés et en même temps à accueillir la miséricorde de Dieu.

Votre frère en saint Vincent,
Père G. Gregory GAY, cm
Supérieur général

**PROJET D'ETUDE DES CONSTITUTIONS
A L'AIDE DE 12 FICHES
(publication dans les « Echos » d' une fiche tous les deux mois, pendant deux ans)**

1^{ère} fiche : « **La Compagnie dans l'Eglise** » (Décret d'approbation du Saint Siège, lettre de présentation des Supérieurs Généraux ; Origines de la Compagnie (p. 5 – 20) et la Compagnie dans l'Eglise (C. 1-6).

2^{ème} fiche : « **Vocation et mission de la Compagnie** » (C. 7-15, 23,26 ; St. 7-14)

3^{ème} fiche : « **Vie des Filles de la Charité** » ; « **Vœu spécifique** »
(C. 16-26; St. 1-14)

4^{ème} fiche : « **Pratique des Conseils Evangéliques** » (C. 27-31; St. 15-18)

5^{ème} fiche : « **Communauté fraternelle pour la mission** » (C. 32-27 ; St. 19-24)

6^{ème} fiche : « **Membres** » (C. 38-48 ; St. 25-31)

7^{ème} fiche : « **Formation** » (C. 49-59 ; St. 32-42)

8^{ème} fiche : « **Gouvernement : principes généraux et gouvernement général** » (C. 60-71 ; St. 43-52)

9^{ème} fiche : « **Gouvernement provincial** » (C. 72-80 ; St. 53-62)

10^{ème} fiche : « **Gouvernement local** » (C. 81-83; St. 63-67)

11^{ème} fiche: « **Les Assemblées** » (C. 84-87 ; St. 68-71)

12^{ème} fiche : « **Administration des biens temporels** » (C. 88-95 ; St. 72-76)

En plus des fiches et, en même temps, d'autres thèmes pourront être à l'étude, par exemple, « **les Normes Provinciales** », « **la participation, la coresponsabilité et la subsidiarité** », « **l'appartenance** », « **la sécularité** »..., tous ces thèmes sont à étudier par rapport aux Constitutions rénovées.

Chaque fiche de travail comprendra les parties suivantes :

- **Le titre** avec les numéros des Constitutions et des Statuts correspondants.
- **L'introduction** : Pour localiser le thème et le situer dans son contexte dans les Constitutions rénovées et, si besoin est, il y aura des indications pratiques pour travailler la fiche.
- **Développement du contenu de la fiche** : à développer sur plusieurs pages.
- **Questionnaire pour aider la « prière – réflexion personnelle » et pour les échanges communautaires (intercommunautaires ou provinciaux...)**

- **Liste de quelques lectures complémentaires pour approfondir les contenus de la fiche correspondante** : textes des Fondateurs, documents de l'Eglise, articles divers...

1^{ère} fiche d'étude sur les Constitutions rénovées

LA COMPAGNIE DANS L'EGLISE

(Décret d'approbation, lettre des Supérieurs Généraux , Origines de la Compagnie (p. 5 – 20) et) et la Compagnie dans l'Eglise (C. 1-6).

I. INTRODUCTION

A la fin de la lettre de présentation des Constitutions rénovées, les Supérieurs Généraux nous conseillent : « *que la Compagnie s'engage dans un processus actif et continu de formation, afin de bien assimiler les Constitutions* ». Ils ajoutent : « *Nous demandons aux Visitatrices d'organiser au cours des deux années à venir, dans chacune des Provinces, des ateliers où les Constitutions seront étudiées et digérées, chapitre par chapitre, et même paragraphe par paragraphe* »¹ Au vu de la demande qui a été formulée, le P. Fernando Quintano et moi-même, nous présentons aux Provinces, dans les « Echos de la Compagnie », les 12 fiches de travail annoncées précédemment. Comme la publication de la revue est bimensuelle, le travail de réflexion présenté durera deux ans. C'est justement ce que recommandent les Supérieurs Généraux.

Il ne s'agit là que d'une possibilité offerte gratuitement pour faciliter le travail d'approfondissement, que chaque Province et chaque communauté peut utiliser ou non. Probablement, quand cette première fiche vous arrivera, beaucoup de Provinces dans la Compagnie auront déjà leur propre projet d'étude, pour assimiler et approfondir les Constitutions, ce projet est peut-être même déjà en cours de réalisation. Ces Provinces-là, bien sûr, peuvent continuer leur propre méthode de travail.

Pour ce qui est de cette première fiche, vous pourrez voir que son développement est plus important que ne l'indique le titre. Celui-ci répond au thème principal, mais dans cette fiche, nous avons inclus aussi les points qui précèdent le premier chapitre : le décret d'approbation du Saint Siège, la lettre de présentation des Supérieurs Généraux et l'introduction, (Origines de la Compagnie).

II. DEVELOPPEMENT DE LA FICHE

Nous ne prétendons pas développer tous les points qui font partie de cette première fiche. Ce serait impossible. Nous nous contenterons de voir les aspects qui nous semblent les plus importants. Nous n'avons pas la prétention, non plus, d'offrir une étude exhaustive sur les points choisis, parce que, dans ce cas, la fiche serait beaucoup trop longue. Nous avons seulement pensé vous offrir quelques réflexions pour vous aider à en approfondir le contenu.

POURQUOI ET COMMENT LES TEXTES DES CONSTITUTIONS ET DES STATUTS DE 1983 ONT-ILS ETE REVISES ET RENOVES ?

Au moment de la révision des Constitutions de 1983, tout le monde était d'accord pour affirmer que ces Constitutions étaient vraiment bonnes. Cela ne faisait que 20 ans qu'elles guidaient la Compagnie dans la manière de vivre le charisme hérité des Fondateurs. Pourquoi alors, parler de révision pour des Constitutions qui n'avaient encore perdu ni leur force ni leur actualité ? La réponse, nous la trouvons dans le mot d'ouverture de Sœur Juana Elizondo,

¹ Lettre d'introduction aux Constitutions rénovées, p.11

alors Supérieure Générale, aux Visitatrices à l'occasion de leur Rencontre à Rome au mois de mai 2000 : « *Chaque période de l'Histoire de la Compagnie a exigé la revitalisation du charisme et de l'esprit afin de mieux accomplir sa mission que les temps demandent suivant les circonstances. Durant des années et même des siècles, la nécessité de revitalisation, toujours présente, réclamait un rythme peu accéléré, car tel était alors celui de l'évolution de la vie. Aujourd'hui, l'expérience nous montre que cette évolution, plus rapide, nous oblige à être en état d'alerte afin d'agir en conséquence pour maintenir la valeur première du charisme.* »²

A cette réflexion, il faut ajouter la proposition approuvée par l'Assemblée Générale de 1997 qui demandait « de réviser les Constitutions à la lumière de l'inculturation ». Evidemment, cette proposition ne doit pas être interprétée comme un rejet des Constitutions de 1983, mais comme un constat de nouvelles valeurs, et de nouvelles sensibilités, apparues ces 20 dernières années, et pouvant être intégrées aux Constitutions de 1983 pour les enrichir. C'est pour la même raison que certaines expressions ont été remplacées par d'autres qui sont plus conformes à la théologie de notre époque et à la spiritualité vincentienne. L'Assemblée Générale a constaté, en outre, que certaines contre-valeurs qui existent aussi dans la culture actuelle, sont dangereuses pour quelques aspects du charisme de la Compagnie. Alors, cette constatation a conduit à renforcer certains articles des Constitutions. En résumé, avec la révision des Constitutions, le charisme est plus incarné et mieux inculturé, tout en restant fidèle aux Fondateurs.

Comment a-t-on procédé pour réviser et rénover le texte des Constitutions ? Ce qui nous a guidé, ce sont les deux critères indiqués par le Concile Vatican II quand il parle de la rénovation de la vie consacrée et des Constitutions des différentes Congrégations qui existent dans l'Eglise : le retour à l'inspiration originelle et, en même temps, une adaptation aux conditions nouvelles d'existence³. Les deux critères doivent être appliqués ensemble. Cela a été fait. Si l'on avait tenu compte uniquement du premier, il y aurait eu une fixation sur le passé, un retour extratemporel à l'histoire, sans aucune incidence sur le présent. Si l'on avait tenu compte uniquement du second, les Constitutions seraient à la merci des courants à la mode, avec le risque de perdre ou d'affaiblir leur identité. Aussi, pour comprendre et assumer les Constitutions rénovées, il faut les considérer à travers ces deux critères, l'identité et l'actualisation.

APPROBATION DU SAINT SIEGE (p.5)

Comme nous pouvons le voir, l'approbation du Saint Siège se fait à travers un décret de la Congrégation pour les Instituts de vie consacrée et les Sociétés de vie apostolique. Dans ce document, il y a une allusion aux Constitutions de 1983, à l'Assemblée Générale de 2003, ainsi qu'à l'analyse détaillée faite par le Saint Siège du texte qui lui a été présenté. Le décret se termine par le souhait que la pratique de ces Constitutions serve aux Filles de la Charité à réaliser leur vocation, à l'exemple des Fondateurs.

Cette approbation signifie que l'Eglise reconnaît qu'ont été atteints les deux objectifs fixés par le concile Vatican II, fidélité au projet originel des fondateurs sur la Compagnie, et fidélité à ce que Dieu demande aujourd'hui par les signes des temps.⁴ En clair, ce Décret

² Sœur Juana ELIZONDO, *Appelées à revitaliser...*, « Echos de la Compagnie », Juillet-Août 2000 p.261-262

³ Cf. *Décret Perfectae Caritatis* N°2 ; *Eclesiae Sanctae* N°6

⁴ Cf. JEAN PAUL II *Exhortation Apostolique VitaConsecrata* N°37

d'Approbation veut nous dire que les Filles de la Charité peuvent être sûres que, dans la mesure où elles vivront les Constitutions, elles seront fidèles à la volonté de Dieu.⁵ En suivant ce chemin, si bien tracé, elles pourront arriver à la perfection de leur état. Saint Vincent lui-même nous garantit cela quand il parle à nos premières Sœurs, le 29 septembre 1655, de l'observance des Règles : « *Ce ne sont pas les hommes qui les ont inventées ; c'est Dieu même qui les a inspirées...Enfin elles sont reçues en l'Eglise ; ce qui est encore une marque très assurée qu'elles sont de Dieu, comme nous avons dit, puisqu'elle n'approuve jamais que ce qui vient de là* »⁶

LETTRE DES SUPERIEURS GENERAUX (p. 7 – 11)

Même si elle fait partie du livre, elle n'appartient pas au texte des Constitutions. Elle n'en est pas moins importante. Ce sont les Supérieurs Généraux qui doivent promulguer les Constitutions approuvées par le Saint Siège : « *nous avons fixé au 29 novembre 2004 la date à laquelle ces Constitutions entreront en vigueur* » (p.11) et ils le font précisément par cette lettre que nous commentons. Ils prolongent dans le temps l'autorité de saint Vincent et de sainte Louise sur la Compagnie. Aussi, la lettre signée par les deux Supérieurs Généraux veut dire que les Constitutions répondent au projet des fondateurs sur la Compagnie et qu'il n'y a rien en elles qui ne soient selon le charisme et l'esprit vincentien. Aussi bien le décret que la lettre peuvent être considérés comme un « sceau de garantie ».

Au point de vue du contenu, cette lettre est le portique d'entrée des Constitutions. Non seulement parce qu'elle est située au début, mais parce que sa lecture nous pousse vraiment à les lire avec attention. Les Supérieurs parlent des Constitutions en termes d'« espaces sacrés», sans aucun doute pour nous inviter à nous en approcher avec l'attitude de celui qui sait qu'il est devant quelque chose qui le dépasse. Dans l'Écriture Sainte, quand Moïse faisait paître le troupeau de son beau-père Jéthro, il vit quelque chose qui l'attira : un buisson qui brûlait sans se consumer. Poussé par la curiosité il s'approcha, mais tout de suite il entendit une voix qui lui disait : « *Moïse, n'approche pas d'ici...le lieu que tu foules est une terre sainte* » (Ex. 3, 5) L'image biblique peut servir pour montrer la disposition, la vénération avec lesquelles les Filles de la Charité doivent recevoir les Constitutions rénovées.

D'autre part, les trois espaces sacrés, créés par les Constitutions, l'espace intérieur « Données à Dieu », l'espace de service « Pour le Service des Pauvres » et l'espace communautaire « en communauté », sont comme les trois ailes qui permettent aux Filles de la Charité de voler librement vers Dieu en se réalisant comme personnes. Cette idée s'appuie sur la citation très suggestive de saint Vincent commentée par les Supérieurs (p. 10)

« ORIGINES DE LA COMPAGNIE » (p. 15 à 20)

Avec ce titre, Les Constitutions commencent une partie par un bref résumé historique des différentes étapes de la naissance de la Compagnie. Là, sont présentés les principaux médiateurs humains : saint Vincent, sainte Louise, les pauvres de leur temps, Marguerite Naseau, le Cardinal de Retz, le pape Clément IX... Bien sûr, toutes ces médiations humaines ne laissent pas dans l'ombre le véritable auteur de la Compagnie qui est Dieu, à travers l'Esprit Saint. Cela apparaît clairement en trois ou quatre endroits.

Le dernier paragraphe fait le lien entre le passé et le présent de la Compagnie : « *L'appel entendu par les premières Sœurs est toujours celui qui, à travers le monde, suscite et*

⁵ Cf. C. 96 a

⁶ Coste X p. 110 Conférence du 29 septembre 1655

rassemble les Filles de la Charité. Elles s'efforcent de retrouver à la source les inspirations et les intuitions de leurs Fondateurs... » (p. 19-20) Nous allons commencer l'approfondissement des Constitutions avec ce double critère de fidélité aux fondateurs et d'attention au présent. Si celui-ci sert à les interpréter, il nous aidera aussi à discerner notre être et notre tâche dans la vie. Comme nous pouvons le voir, c'est le même critère, qui est double, que le décret *Perfectae Caritatis* nous propose au n° 2, et que nous avons déjà commenté dans le premier point de cette partie.

Cette Introduction n'est pas numérotée comme dans les Constitutions de 1983, parce que cette partie « Origines de la Compagnie » n'appartient pas au texte proprement dit des Constitutions. Il s'agit d'une référence historique au passé, très réussie. Comme nous pouvons le voir, le style est très différent de celui du reste des Constitutions.

Par rapport au contenu, nous remarquons :

- Une référence aux pauvres avec l'expression « nos Seigneurs et nos Maîtres ». C'est la condition de servante qui est soulignée, avec un autre aspect important : elles apprennent des pauvres et elles se laissent évangéliser par eux. Saint Vincent de Paul, selon ce qu'il dit lui-même dans la conférence du 19 juillet 1640 aux Filles de la Charité, entendit cette expression pour la première fois à Rome : « *J'entendais lire la formule des vœux de religieux hospitaliers d'Italie, qui était en ces termes : " Moi, tel, fais vœu et promets à Dieu de garder toute ma vie la pauvreté, la chasteté et l'obéissance et de servir nos Seigneurs les pauvres". »*⁷ L'expression n'est pas de saint Vincent, mais, par contre, l'application qu'il en fait dans la vie pratique pour lui et ceux qui le suivent, lui est propre.

- La reproduction du fameux texte de sainte Louise, connu sous le nom de « Lumière » (Pentecôte 1623) où, entre autres choses, elle a une vision de la Compagnie dix ans avant sa fondation. Nous savons que sainte Louise, à ce moment-là, est angoissée pour trois raisons : elle est indécise au sujet du directeur spirituel ; elle a des doutes sur l'immortalité de l'âme ; son inclination pour la vie religieuse est contrariée à cause de son mariage. Ce texte, au commencement des Constitutions, veut nous faire comprendre que la Compagnie n'est pas une œuvre purement humaine. Il nous indique aussi le rôle de sainte Louise dans la fondation de la Compagnie.

« LA COMPAGNIE DANS L'ÉGLISE » (Cf. C. 1 à 6).

Les Constitutions commencent en situant la Compagnie dans l'Église, contrairement aux précédentes, qui situaient la Compagnie dans l'Église à la fin du premier chapitre appelé « Vocation et Mission de la Compagnie ». Le changement est logique et, sans aucun doute, il reflète la pensée que, pour la Compagnie, l'Église doit être la référence première et principale, puisqu'elle est née dans son sein, et qu'elle n'a pas d'autre but que d'être au service de sa mission universelle. Il faut remarquer que cette mission se situe dans la parcelle qui est la plus chère à Dieu : le monde des pauvres et des marginalisés. Aussi, avant de commencer à développer les différents aspects de la vie et de la spiritualité de la Compagnie, il faut souligner que les différents charismes, y compris celui de la Compagnie, naissent et se développent dans l'Église, pour l'enrichir ensuite. Le nom officiel par lequel l'Église reconnaît la Compagnie est : « *Compagnie des Filles de la Charité de saint Vincent de Paul, servantes des pauvres* »⁸ Elle fait partie du groupe des Sociétés de vie apostolique, elle est de

⁷ Coste IXp.25 ; conférence du 19 juillet 1640

⁸ C.1a

droit pontifical, exempte, elle participe selon son esprit à la pastorale diocésaine et en même temps elle a une vocation universelle⁹.

Ce sens de l'Eglise rappelé par les Constitutions, renvoie à la pensée et à la vie de nos fondateurs. Pour saint Vincent, par exemple, toute son œuvre est ecclésiale, il ne fait rien en dehors de l'Eglise : que ce soit les missions populaires, les conférences du mardi, la fondation des différentes œuvres, ou la lutte contre le jansénisme...Quant à la naissance de la Compagnie dans l'Eglise, elle n'est pas née avec un projet pastoral particulier. Les Filles de la Charité travaillaient en paroisse comme des « apôtres de la charité » pour y incarner l'«*evangelium caritatis* ». Les paroles de saint Vincent, que la Compagnie considère comme sa grande charte, c'est aux Sœurs envoyées servir les pauvres dans les paroisses qu'il les a adressées. Nos fondateurs avaient vraiment le sens de l'Eglise, de telle façon que cela les a aidés à considérer, à placer tous les événements de la vie dans une perspective ecclésiale et transcendante.

La lecture et la méditation de ce premier chapitre des Constitutions doivent nous aider à comprendre en profondeur, ce qu'est la Compagnie, comment situer en vérité toutes les dimensions de sa spiritualité et de sa mission. C'est ce que les différents articles des Constitutions et des Statuts nous présenterons dans les chapitres suivants.

« SOCIÉTÉ DE VIE APOSTOLIQUE » (Cf. C. 1b)

Le code de droit canon donne ce nom aux Congrégations qui ne sont ni des Instituts de vie religieuse ni des Instituts séculiers. Avec la Compagnie des Filles de la Charité, il y a dans l'Eglise 36 autres Sociétés de vie apostolique. Selon le Code¹⁰, quatre éléments caractérisent ces sociétés :

1. Elles ne font pas de « vœux religieux ». Chaque Société de vie apostolique assume les conseils évangéliques d'une manière différente : les unes le font par des vœux, d'autres par des promesses ou un autre lien déterminé par les Constitutions de chaque Société. Mais ce ne seront jamais des vœux publics ou religieux. Les Filles de la Charité s'engagent à vivre les conseils évangéliques par le lien des vœux que les Constitutions définissent comme étant des « *vœux non religieux, annuels, toujours renouvelables* »¹¹. Le but des vœux dans la Compagnie est « *d'être plus disponibles pour sa finalité : le service du Christ dans les Pauvres* » et confirmer personnellement le don total à Dieu¹². Autrement dit, la pratique des conseils évangéliques dans la Compagnie est toujours unie au service du Christ dans les pauvres.

2. « elles poursuivent une fin apostolique qui leur est propre ». Historiquement, les Sociétés de vie apostolique sont nées à cause d'une nécessité apostolique. L'Eglise les approuve justement afin qu'elles répondent au but pour lequel elles sont nées. Elles organisent leur style de vie, elles discernent quelles sont les structures, les habitudes de vie qu'elles doivent conserver, actualiser ou abandonner, en fonction de leur finalité. La fidélité à leur objectif particulier est donc, la raison d'être des Sociétés de vie apostolique. C'est là que réside, la cause de la révision des œuvres, de la nécessité de la disponibilité, de la souplesse et

⁹ Cf. C. 1 à 6

¹⁰ Cf. CDC, n°731

¹¹ Cf. C. 28a

¹² Cf. C. 8b-c

de l'organisation de tous les éléments qui constituent l'identité de la Compagnie par rapport à son objectif.

3. « Elles mènent une vie fraternelle en commun ». La vie fraternelle est un bienfait pour l'apostolat. L'Eglise et saint Vincent en sont conscients. Les nouvelles Constitutions ont repris cette idée dans leur nouvelle manière de parler de la communauté en tant que « communauté fraternelle pour la mission » (p.80). Par expérience, nous savons que plus la vie fraternelle en commun est de qualité, plus le but de la Compagnie sera atteint. L'affirmation que la vie communautaire puisse être aujourd'hui un obstacle pour bien accomplir la mission est donc totalement incompréhensible. Nous croyons, avec l'Eglise et avec saint Vincent, qu'elle sera de plus en plus nécessaire pour bien accomplir la mission, même avec les difficultés que cette vie communautaire comporte. L'urgence et la grandeur de la mission confiée à chaque communauté devront être un stimulant pour affronter avec sérénité les difficultés et, en aucun cas, un frein ou un obstacle pour la mission.

4. « Elles tendent à la perfection de la charité par l'observation des Constitutions ». Selon le concile Vatican II cette quatrième caractéristique concerne tous les chrétiens.¹³ Les consacrés cherchent à y parvenir selon des charismes divers, des styles de vie évangéliques différents sous l'inspiration de l'Esprit dans l'Eglise. Dieu merci, la Compagnie a des Constitutions rénovées qui traduisent fidèlement pour notre temps, le projet originel des fondateurs au sujet de la Compagnie. Les Filles de la Charité peuvent être assurées qu'elles arriveront à la perfection de la charité, c'est-à-dire à la sainteté évangélique, selon le mode proposé par saint Vincent, si elles vivent les Constitutions. Ce mode est différent de celui de la vie religieuse, il a un but, un esprit, un style de vie, une formation, une communauté, un mode de gouvernement, propre à la Compagnie. Tout cela est l'expression de son identité particulière dans l'Eglise et dans le monde.

« L'EXEMPTION » (Cf. C. 1b, c)

Dans ce premier chapitre, la Compagnie est définie comme « *une Société de vie apostolique..., de droit pontifical et exempt* »¹⁴. Les Constitutions rénovées et le lexique expliquent la finalité et le sens de l'exemption. En y réfléchissant, on peut voir que, l'exemption est une concession du Saint Siège par laquelle la Compagnie, pour tout ce qui est du gouvernement et du régime interne, ne dépend pas de la juridiction de l'évêque diocésain. Elle est sous l'autorité du Souverain Pontife et des Supérieurs de la Compagnie. Le but de l'exemption est de protéger l'autonomie interne de la Compagnie pour que personne ne porte atteinte ni à la fidélité due à son charisme, ni à son patrimoine spirituel et matériel¹⁵. Cela lui permet de rester pleinement disponible pour répondre aux besoins et aux appels éventuels de l'Eglise universelle.

¹³ Cf. LG, n°39-40

¹⁴ C. 1b

¹⁵ Au XIX^{ème} il y a eu plusieurs tentatives pour placer les Filles de la Charité sous l'autorité des Evêques en les retirant de celle du Supérieur Général de la Congrégation de la Mission. Pendant le Concile Vatican I, le Cardinal Manning, Archevêque de Westminster, Monseigneur Alemany, Evêque de San Francisco, et bien d'autres essayèrent de l'obtenir. Ils voulaient qu'elles soient considérées comme des religieuses, qu'elles ne jouissent plus de l'exemption, qu'ils puissent intervenir dans le régime interne (nomination des Supérieures, pouvoir disposer des biens de la Compagnie, nommer les confesseurs, faire les Visites Canoniques, etc...) La défense présentée par le Père Fiat sur l'identité, la particularité juridique des Filles de la Charité fut confirmée par un décret du Pape Léon XIII et la Congrégation des Evêques et des Réguliers (8 juillet 1882) : « *On ne doit rien changer du gouvernement des Filles de la Charité qui par les indults pontificaux appartient au Supérieur Général* »

La Compagnie, pour tout ce qui se réfère à l'apostolat et à la pastorale, reste sous la juridiction de l'évêque. Aussi, elle doit tenir compte de ses indications au sujet de la pastorale diocésaine, collaborer à la charité ecclésiale et être en communion avec tout le peuple de Dieu. La charité et la communion se traduisent par la cordialité, l'acceptation et le respect envers l'autorité. L'exemption ne sert pas à nous libérer de l'autorité, elle ne favorise pas l'indépendance ou l'indifférence, encore moins la confrontation théorique ou pratique avec la hiérarchie. Par contre, les évêques doivent respecter cette autonomie interne de la Compagnie et favoriser la vitalité de son charisme propre.

III QUESTIONNAIRE POUR FACILITER LA REFLEXION PERSONNELLE ET LES ECHANGES COMMUNAUTAIRES (ENTRE COMMUNAUTÉS, OU AU PLAN PROVINCIAL...)

- Comparer les textes des Constitutions et des Statuts de 1983 (pages V à X ; 1 à 5 ; 19 à 21) avec les textes des Constitutions rénovées (pages 1 à 25) : Quels sont les changements les plus importants que vous y trouvez ? Quels sont les raisons ou les critères qui ont motivé ces changements ?

- En lisant la lettre des Supérieurs Généraux, qu'est-ce qui vous semble le plus important ?

- Que pensez-vous de l'introduction qui a pour titre « Origines de la Compagnie » ?

- Etes-vous d'accord avec le fait que les Constitutions commencent avec le chapitre : « La Compagnie dans l'Eglise » ? Pourquoi ?

- Vérifiez le sens des mots suivants dans le lexique : « charisme », « Constitutions », « exemption », « autonomie interne », « Société de vie apostolique » et « gouvernement immédiat » et faites quelques commentaires au sujet de la Compagnie.

- Si vous avez déjà fait une première lecture de tout le livre des Constitutions, qu'avez-vous pensé spontanément ? Est-ce que c'est bien cela dont la Compagnie a besoin aujourd'hui ?

IV LECTURES COMPLEMENTAIRES POUR APPROFONDIR LE CONTENU DE CETTE PREMIERE FICHE

- Conférence de Saint Vincent aux premières Filles de la Charité le 29 septembre 1655, Cf. Coste X p. 105 à 121
- P. FERNANDO QUINTANO *Critères qui ont inspiré les changements introduits par l'Assemblée dans les Constitutions et les Statuts.* « Echos de la Compagnie » Janvier – Février 2004 p. 20 à 25

Pères Javier ALVAREZ, Directeur général et Fernando QUINTANO, cm

Petit mot de remerciement du Père Alvarez

A l'occasion de ma fête, de celle de Noël et de la Nouvelle Année, j'ai reçu vos nombreuses lettres de vœux. Merci pour tous les détails que vous m'avez donnés. J'aimerais répondre personnellement à chacune de vous, mais vous comprenez que c'est vraiment difficile.

Alors, j'emprunte le moyen de l'Echo de la Compagnie pour vous remercier de vos voeux de fête, de joie et de paix à l'occasion de Noël et de la Nouvelle Année. Je prie le Seigneur de bénir chacun d'entre vous ainsi que vos Communautés. Et je formule les voeux que vous ayez la force nécessaire, tout au long de cette année 2005, afin d'accomplir votre service des pauvres comme nos fondateurs l'ont voulu.

Avec l'affection de votre frère en saint Vincent.

Père Javier Alvarez, cm

Témoignage des Soeurs

Provinces du Brésil

Rencontre des Conseils Provinciaux à Curitiba 14-22 octobre 2004 et 100^e anniversaire de l'arrivée des Filles de la Charité au Brésil !

Le 17 octobre 2004, la Province de Curitiba-Paraná du Brésil, a célébré le centenaire de l'arrivée des trois premières Soeurs polonaises, au sud du Brésil. La colonie polonaise d'Abranches est devenue alors le berceau de la nouvelle mission. Cet anniversaire a été l'occasion de choisir la Province de Curitiba comme lieu de la 16^{ème} rencontre des 6 Conseils Provinciaux du Brésil. Soeur Evelyne Franc, Supérieure générale, et Soeur Marlene Terezinha Rosa, Conseillère générale pour la langue portugaise, ont pu participer à la rencontre qui s'est déroulée du 14 au 22 octobre 2004.

Rencontre des 6 Conseils Provinciaux

Ces rencontres interprovinciales, nées d'un besoin de coordonner les six Provinces du Brésil, ont lieu tous les trois ans, afin d'approfondir l'esprit vincentien, de partager les expériences et de prévoir des orientations pour les trois années à venir. Le thème de la rencontre était : « **Etre Fille de la Charité** ». A partir de sa réalité propre, chaque Province a présenté l'évaluation de l'objectif de la rencontre précédente : « Revitaliser le charisme pour répondre plus fidèlement au monde d'aujourd'hui »

“Votre vocation est d'aller, non pas dans un seul lieu, mais par toute la terre. Quoi faire ? Embraser les coeurs”. Dans sa conférence, Frei Clodovis Boff, osm, nous a redit combien saint Vincent était quelqu'un qui enchantait. « *Il a été un géant de la foi, de la charité et de la connaissance du monde des pauvres. Passionné du Christ, il sait Le voir là où personne ne le voit, particulièrement dans le cœur et la vie des pauvres* ». Puis, il nous a invitées à nous laisser « ré-enchanter » par Jésus Christ afin que notre cœur brûle toujours plus de son amour pour les pauvres.

Ensuite, Mère Evelyne nous a présenté la vie fraternelle comme un lieu théologique dans lequel nous pouvons faire l'expérience de la présence mystique du Seigneur (cf. Vita Consecrata). Puis, de manière claire et ferme, elle a abordé les cinq Lignes d'Action à la lumière de la vie fraternelle.

“Comment redynamiser notre vie de service pour faire face aux nouveaux défis de notre temps : augmentation du nombre des exclus et du fossé entre riches et pauvres ?” Soeur Inès de Barros Lima (Province de Fortaleza) nous a parlé de l'option préférentielle de Dieu pour les pauvres.

Enfin, le Père Lourenço Kearns, Rédemptoriste, a traité du thème de l'autorité et de l'obéissance religieuse, montrant les changements de la manière de la vivre depuis le concile Vatican II.

Les participantes ont pu visiter en premier lieu la salle des souvenirs et les archives saint Joseph. Ensuite, elles ont salué les Sœurs aînées ou malades à la maison Bethanie, les pauvres de la maison saint Jean Baptiste, où elles ont partagé avec eux un repas, enfin les jeunes du collège vincentien saint Joseph qui fut la première maison de la Province.

Centenaire de la Province de Curitiba

La célébration d'action de grâces, à l'occasion du centenaire de la Province de Curitiba, a rassemblé de nombreuses Filles de la Charité, des Prêtres de la Mission et des membres de la famille vincentienne.

La messe d'action de grâce fut présidée par Dom Ladislau Biernaski cm, évêque auxiliaire de Curitiba et des 6 Directeurs Provinciaux. Au cours de celle-ci, les drapeaux de France, de Pologne et du Brésil ont été réunis pour exprimer la fraternité qui nous unit tous pour le service de la mission. En effet, trois Sœurs polonaises, animées des paroles de saint Vincent : "Allez, mes Filles, à cette mission éloignée pour l'amour du Christ", débarquèrent dans le sud du Brésil, le 17 octobre 1904, pour fonder le service de la charité. 49 autres Sœurs missionnaires les ont suivies.

Cet anniversaire a été l'occasion pour tous, y compris la famille vincentienne, les employés et les collaborateurs, de vivre des temps forts de formation, de spiritualité et d'activités culturelles retraçant ces 100 années de joie dans le service. Cette année jubilaire a permis :

- L'opération « tente de la solidarité » organisée pour collecter des fonds destinés à forer un puits artésien dans la région sèche nord-est du Brésil où travaillent les Filles de la Charité de la Province de Recife. Pour cela, toutes les communautés ont réalisé des travaux manuels et/ou ont participé à des stands du dimanche. Le résultat a dépassé toute attente.
- La revitalisation de la neuvaine de la Médaille miraculeuse avec la parution d'un nouveau livre sur la fondation de l'association de la Médaille miraculeuse.
- L'édition d'une revue, en 2004, par la Province de Curitiba, pour commémorer ces 100 ans avec l'énumération des maisons et des oeuvres des Filles de la Charité dans le sud du Brésil.
- La réalisation d'une vidéo retraçant l'histoire de ces 100 dernières années, et d'un CD (disque compact) avec des chants vincentiens.
- La création d'un site internet pour présenter le charisme.

Ce centenaire a été pour nous un don de Dieu et un tremplin pour continuer notre mission et répondre aux défis que l'Esprit nous fait percevoir. « Vous n'avez pas seulement à vous rappeler et à vous raconter une histoire glorieuse, mais vous avez à construire une grande histoire! Regardez vers l'avenir, où l'Esprit vous envoie pour faire encore avec vous de grandes choses. » (Vita Consecrata 110).

Sœur Bernadette VALENGA
Fille de la Charité

Témoignage des Soeurs

Provinces d'Amérique Latine et des Caraïbes

Rencontre des Visitatrices et d'une Conseillère déléguée à Guatemala 4-10 décembre 2004

C'est au Guatemala, appelé aussi « pays du printemps éternel », qu'a eu lieu, du 4 au 10 décembre 2004, la rencontre des Visitatrices et des Conseillères déléguées des 15 Provinces d'Amérique Latine et des Caraïbes avec Mère Evelyne Franc et Sœur Blanca Libia Tamayo, Conseillère Générale pour l'Amérique Latine.

Objectifs de la rencontre

Après le mot d'ouverture par Mère Evelyne qui exprimait sa joie de découvrir la réalité du continent latino-américain et surtout la vitalité de la foi de son Eglise, Sœur Blanca Libia présenta les objectifs de cette rencontre :

- Donner les nouvelles Constitutions
- Approfondir quelques thèmes plus nouveaux de ces Constitutions :
 - * La mission de la Visitatrice et de son Conseil avec Mère Evelyne.
 - * Les Constitutions, projet de vie avec Sœur Blanca Libia.
 - * Le service d'autorité à la lumière des nouvelles Constitutions avec le Père Aaron Gutierrez, Directeur Provincial du Mexique.
- Partager avec Mère Evelyne sur nos réalités, sur nos expériences de formation vincentienne : CIEVI et autres propositions (Cali, Mexico...), sur les Lignes d'Action (Chili), sur les nouveaux appels des pauvres...

Tout d'abord, Notre Mère nous a partagé comment la Compagnie recevait les Constitutions et Statuts rénovés comme un événement qui l'engageait à vivre la Volonté de Dieu dans la réalité de notre monde du 3ème millénaire. Le nouveau texte des Constitutions est une invitation à ouvrir nos cœurs à l'esprit qui les anime, avant de vouloir changer des normes. Par exemple, le sens de l'autorité est renouvelé car il tient compte de la centralisation et met en valeur la subsidiarité et le dialogue. Puis, Sœur Evelyne nous a invitées à vivre de plus en plus le partage des ressources humaines entre Provinces, reconnaissant la facilité des échanges grâce à notre langue commune. Avec les Visitatrices, Sœur Evelyne a rappelé l'importance de la participation de la délégation au sein du Conseil et de faire que la formation soit une priorité.

Sœur Blanca Libia nous a appelées à faire la relecture de notre vie vocationnelle, nous situant bien au cœur de l'Eglise, pour prendre des chemins de conversion personnelle et communautaire. Comme le concile Vatican II nous le demandait, il s'agit de retourner aux sources : Jésus-Christ, nos fondateurs et les signes des temps. Nous trouvons dans les Constitutions rénovées des points d'insistance, mais aussi des changements. Comme l'a demandé l'Assemblée générale, chaque chapitre est éclairé par un texte doctrinal. Le fil conducteur de tout le livre est : « Jésus-Christ aimé, reconnu et servi dans la personne des pauvres ».

Le Père Aaron nous a aidées à réfléchir sur la manière d'exercer l'autorité. « Il y a, dit-il, une crise de l'autorité depuis plusieurs années, non seulement dans l'Eglise, mais aussi dans notre société. Il s'agit pour nous de retrouver la manière de Jésus et des fondateurs d'exercer l'autorité. L'autorité de Jésus, qui venait de sa vie de relation avec le Père, se révélait dans ses paroles et ses attitudes d'humilité, de proximité avec les petits, d'accueil et de respect de l'autre tel qu'il est. Les fondateurs, eux aussi, ont regardé Jésus et Marie pour reproduire leur manière d'exercer l'autorité, et éviter toute forme d'autoritarisme. La Compagnie s'est toujours efforcée de chercher à vivre l'autorité de façon évangélique. A la dernière Assemblée générale, les Sœurs ont approfondi le sens de l'unité dans la diversité et l'importance d'un style de vie communautaire pour le Royaume, basées sur les valeurs évangéliques de l'amour ».

Nous gardons dans le cœur le souvenir de la présence du Père Grégory, Supérieur général, et de son homélie du 8 décembre : « Les Sœurs sont affrontées à de dures situations de lutte entre le bien et le mal. Où aller chercher de l'aide ? En nous remplissant de Jésus-Christ, comme le disent les Constitutions et en imitant Marie qui a collaboré librement au Projet de Dieu. Vous aussi, collaborez librement au projet de Dieu, avec vos Sœurs, à travers les Constitutions, dans un contact direct avec les Pauvres qui nous révèlent le visage de Jésus-Christ ». Il ajouta malicieusement : « Je vais vous jeter à la rue pour que vous partiez à leur recherche. Vivez dans la paix, assumez votre esprit spécifique, surtout la simplicité et la vérité dans vos relations. Que votre humilité et votre charité expriment votre appartenance à la famille vincentienne. »

Le Cardinal Quezada Toruno, Archevêque de Guatemala, nous a rappelé que lorsque nous avons un service d'autorité à assumer, il nous faut accepter la Croix et demeurer des messagères d'espérance.

Au cours de cette rencontre, nous sommes parties en pèlerinage sur les pas de saint Pierre de Betancur. Le jour de l'Immaculée, nous avons partagé la piété du peuple guatémaltèque en participant au chapelet de 6 heures du matin. Nous avons pu admirer la ville de Guatemala avec ses édifices et ses coutumes particulières ainsi que le folklore d'Amérique Centrale avec sa marimba et ses danses magnifiquement interprétées par un groupe de danseurs professionnels et aussi par nos Sœurs.

A nous maintenant de partager «ce que nous avons vu et entendu»

Sœur Nohora Lucia ORTEGA (Bogota)
Soeur Maria Cristina TOLA (Chili)
Sœur Mercedes LEON (Mexique)
Correspondantes de la Rencontre pour les Echos

Provinces d'Espagne

Rencontre des Conseils Provinciaux
3-8 novembre 2004 à Avila

Les Conseils Provinciaux d'Espagne se sont réunis du 3 au 8 novembre à Avila pour travailler le thème : « **De l'écrit aux nouveaux défis** ».

En premier lieu, Sœur Margarita Maria Pedraz, religieuse de la Compagnie de Marie, nous a aidé à réfléchir sur « **La manière évangélique de gouverner et de la vivre comme un service évangélique** », en prenant pour modèle le « bon Berger ». Membres des Conseils Provinciaux, il nous est rappelé que, parmi nos activités principales, nous avons à entrer en relation avec les Sœurs pour les soutenir et les encourager dans leurs missions respectives et renforcer le sentiment d'appartenance à la Compagnie.

Puis, Soeur Evelyne Franc, Supérieure générale, nous a présenté « **La nouvelle configuration du gouvernement dans la Compagnie** ». Elle nous a également invité à être audacieuses et à réaliser une véritable réforme à partir d'une créativité renouvelée. En citant Mère Guillemin, elle disait que toute rénovation passe d'abord par la rénovation personnelle de chacune. En effet, une authentique vie spirituelle se traduit par un changement de comportement, un changement d'esprit. La qualité nouvelle de cette vie vécue en présence du Christ qui anime notre vie, vivifie toutes nos relations communautaires et notre service des pauvres.

Ensuite le Père Javier Alvarez, Directeur général, a développé le thème de « **L'inculturation et la subsidiarité dans les nouvelles Constitutions** ». Il nous a aidé à clarifier l'importance des Normes Provinciales et la nécessité d'y intégrer la décentralisation, la coresponsabilité et la subsidiarité pour les vivre aux plans communautaire et provincial, comme une priorité. Puis il nous a invitées à intensifier notre mission en collaboration avec les laïcs, spécialement avec les membres de la famille vincentienne.

Sœur Rosa Maria Miro, Conseillère générale, est intervenue sur « **La vie de relation dans les nouvelles Constitutions** ». Elle a mis en valeur l'importance, d'une part de la qualité des relations communautaires pour un meilleur service des pauvres et, d'autre part, de l'apport de la vie des pauvres comme une force qui stimule la construction de la vie fraternelle. La vie de relation est aujourd'hui un défi dont le monde a besoin et peut être un signe prophétique.

Le Père Corpus Delgado, Visiteur Provincial, a traité de « **L'itinéraire de formation dans les nouvelles Constitutions** ». Il nous a rappelé que la formation est un processus qui dure toute la vie et qui s'adresse à toute la personne. Il s'agit donc de faciliter cette formation continue en créant les conditions favorables personnelles et communautaires.

Enfin, Sœur Esther Seoanes, déléguée nationale des JMV, nous a invitées à considérer « **La pastorale des vocations et des jeunes** » comme une urgence et une priorité. Cette pastorale suppose d'accueillir les jeunes tels qu'ils sont, avec leurs formes d'expression qui peuvent, parfois, nous dérouter. Il s'agit pour nous d'être attentives aux valeurs vécues par eux et de mettre en œuvre un processus de discernement vocationnel.

En guise de conclusion, nous entendons l'appel à nous laisser guider par l'Esprit afin que l'approfondissement des nouvelles Constitutions nous fasse passer « de l'écrit aux nouveaux défis ». Nous avons une histoire à vivre avec les pauvres, un chemin à parcourir au milieu du monde. « Le Seigneur fait pour nous des merveilles ». Nous voici dans la joie.

Une participante de la rencontre.

Témoignage des Soeurs

Provinces d'Italie

Rencontre des Conseils Provinciaux à Naples 19-24 novembre 2004

Du **19 au 24 novembre 2004**, s'est déroulée à la Maison Provinciale de Naples, la rencontre des 5 Conseils Provinciaux d'Italie. Dans un climat serein et le regard tourné vers un avenir plein d'espérance, tous les membres y ont vécu des moments de prière, d'écoute, d'évaluation, de projet et de fraternité. Le thème général de la rencontre était : « **Les Filles de la Charité, signes d'espérance dans un monde en mutation** ».

La rencontre commença par un pèlerinage à Pompei, pour confier ces travaux à la Vierge du Rosaire. Puis, l'Archevêque de Nola, Monseigneur Beniamino Depalma, cm, nous a suggéré, d'une manière originale, les voies à suivre pour aller avec espérance à la rencontre du futur. Partant du 1er Livre de Samuel (17. 32-50), il a retracé la situation actuelle socio-culturelle et religieuse, en mettant en évidence trois figures :

- le géant Goliath, l'homme qui se confie dans la force humaine, symbole de la culture de l'indifférence, de l'esprit de consommation, du désarroi, du nivellement
- le roi Saül, l'homme de la peur
- le petit berger David, jeune, sans expérience de vie, mais la grande foi dont il tire force, courage lui donne le sens de la responsabilité et la conscience d'être garant de la liberté de tout son peuple.

Face au nouveau Goliath qui a envahi nos communautés chrétiennes et religieuses, ainsi que notre propre intimité, quelle attitude assumer ?. Celle de Saül qui est de se retirer, de se renfermer sur lui-même, ne pensant qu'à sauver ce qui peut l'être ou celle de David qui va à la rencontre du géant avec sa fronde.

Monseigneur Depalma nous invite à suivre David qui n'a, avec lui, que 5 petits cailloux, symboles des moyens indispensables pour aborder l'avenir avec espérance :

- 1 - Soigner la qualité de notre vie intérieure
- 2 - Se convertir au Dieu de Jésus-Christ , au Dieu pauvre, faible, crucifié, serviteur, qui fait de grandes choses avec les petits et les pauvres.
- 3 - Faire place à l'Espérance contre toute forme d'indifférence, d'apathie, de résignation, de conformisme.
- 4 - Pratiquer la patience qui est une vertu indispensable.
- 5 - Soigner la qualité du dialogue et des relations communautaires.

Mère Evelyne Franc, participant à nos travaux, nous a parlé des changements apportés aux nouvelles Constitutions, particulièrement celles concernant le gouvernement provincial et local, mettant en valeur les principes de **subsidiarité**, de **coresponsabilité**, de **décentralisation**. Puis, à partir d'un montage audio-visuel, elle nous présenta la pensée de sainte Louise concernant le rôle de la Sœur Servante.

Auparavant, Sœur Maria-Rosa Camminati, Conseillère générale, nous a rappelé le chemin parcouru pour arriver au texte actuel des Constitutions nous invitant à les assimiler et les incarner dans le quotidien.

Don Mauro Cozzoli, professeur de théologie morale à l'université pontificale du Latran, a ouvert nos esprits et nos cœurs sur de vastes horizons en développant le thème : « **L'Espérance chrétienne, ce ferment de Charité** » ! Ce dernier entretien a conclu cette rencontre. Nous chercherons à vivre dans le quotidien la « passion du possible » et l'abandon confiant dans le Seigneur, guide de nos pas et lumière sur notre route. La prochaine rencontre aura lieu en Sardaigne en 2005.

Soeur Cecilia DI GIUSEPPE
Fille de la Charité

Témoignage des Soeurs

Province de Bogota

« Le monde change si je me renouvelle » CIEVI 2004

Le 14 août 2004, 27 Sœurs de 13 pays se sont réunies à la Maison Provinciale de Santa Fe de Bogota, pour vivre la 4ème session du CIEVI (Centre international d'études vincentiennes). Après un accueil chaleureux et un bon café colombien, les Visitatrices de Bogota et de Cali, Sœur Hilda Aponte et Sœur Lucia Gomez avec les Sœurs animatrices ont introduit cette nouvelle session.

Le 15 août, le Père Gabriel Naranjo, Visiteur de la Colombie, a présidé la célébration eucharistique où chacune des Sœurs a déposé sur l'autel le drapeau de son pays, exprimant ainsi l'internationalité de la Compagnie. Ce même jour, nous sommes parties à Chinauta pour y vivre un temps de vie fraternelle, faire connaissance, même si nous avons déjà l'impression de nous connaître grâce à ce même esprit qui nous habite. Avant de commencer vraiment la session de travail, nous avons pu partager ensemble des temps forts de prière, de réflexion et de détente. Puis, nous sommes parties à Pinarès, près de Bogota. Là, nous avons élaboré une charte communautaire pour notre groupe international du CIEVI 2004.

Le programme de formation nous a offert plusieurs types d'ateliers qui rejoignaient différents aspects de notre vie de Fille de la Charité. Ces ateliers avaient pour objectif de renforcer notre identité spécifique afin de mieux répondre aux nouveaux appels d'aujourd'hui.

- La session commença par un atelier sur **la connaissance de soi**. Le but est de nous aider à mieux nous accepter telles que nous sommes, nous souvenant que nous sommes issues des mains du Créateur : « la première terre que nous foulons est la terre sacrée de notre propre histoire ».

- Puis un atelier **d'éthique** nous a permis de réfléchir aux différentes valeurs de la vie. Il ne s'agit pas de se limiter à une formation intellectuelle mais aussi d'approfondir son expérience de vie humaine et spirituelle, en développant des principes et des critères holistiques.

- L'atelier de la **réalité latino-américaine et antillaise** nous présenta différentes alternatives de Pastorale pour orienter en Eglise nos services des pauvres au sein d'un monde globalisé qui exclut tant de personnes. Au cœur d'un monde en crise, la vie consacrée propose de vivre « autrement » et de construire avec d'autres un monde plus juste et plus fraternel. Pour nous, le style de vie se traduit par la solidarité et la communion. Le Christ nous invite à sortir sans cesse de nous-mêmes et à oser devenir prophètes dans notre monde d'aujourd'hui..

- L'atelier de **pastorale biblique** nous a permis d'approfondir combien la suite du Christ, personnelle et communautaire, nous provoque à la rencontre et au dialogue avec Dieu et les autres.

- Enfin, l'atelier du **charisme vincentien** nous a offert une étude théorique et pratique à partir de la vie des fondateurs. Nous avons constaté, avec beaucoup de joie, que notre charisme est toujours très actuel ; c'est pourquoi nous nous sentons appelées à grandir dans cette spiritualité par en nous engageant à mettre de plus en plus la personne du pauvres au

centre de notre vie. Sœur Blanca Libia Tamayo, Conseillère Générale, nous a présenté les nouvelles Constitutions. Elle nous fit part de l'élan actuel qui anime la Compagnie dans ce mouvement de revitalisation, ce qui a suscité quelques questions. Enfin, nous avons étudié en parallèle la christologie de saint Vincent et de sainte Louise, l'anthropologie du pauvre et l'évangélisation dans le monde d'aujourd'hui. Dans le cadre de cette réflexion, notre prière est devenue plus vivante et pleine de créativité, interpellant notre vie personnelle et communautaire.

Le partage de nos expériences de vie avec les pauvres raviva notre désir de mieux vivre notre service. Comme Filles de la Charité, nous devons être mystiques et prophétiques, car nous nous trouvons dans des lieux où les Pauvres sont maltraités et exclus. Notre témoignage doit être signe d'espérance. Nous rendons grâce à Dieu pour l'échange interculturel très riche que le CIEVI nous a offert, en nous aidant à regarder la diversité comme une richesse.

A la fin de la session, ensemble, nous avons élaboré un **document final** qui rassemble les engagements que nous voulons mettre en pratique dans notre vie quotidienne. Nous avons confié à Marie, la Vierge toujours fidèle au dessein de Dieu, les projets de vie de chacune pour que le monde se renouvelle vraiment. « Ne suis-je pas capable d'agir envers vous comme ce potier...oui, comme l'argile dans la main du potier, ainsi êtes-vous dans ma main. » (Jr. 18,6)

Sœurs Isabel Iris LUNA (Pérou) et Maria Lazara FERNANDEZ (Cuba)
Participant.es du CIEVI 2004

Province France-Sud

En Grèce,

Un centre d'accueil et de formation pour les immigrés à Athènes

Le dimanche 24 octobre 2004, qui clôturait la semaine missionnaire, a été choisi par l'Eglise locale pour l'inauguration officielle de la nouvelle mission des Filles de la Charité à Athènes. Très nombreuses étaient les personnes qui ont répondu à notre invitation pour la célébration eucharistique de l'après midi et le verre de l'amitié. En voyant cette «foule », j'ai pensé au texte de l'Apocalypse : « foule immense, foule de toutes nations, races, peuples et langues ».

D'où viennent-ils ces gens aux accents divers ? Ils viennent d'Afrique, d'Asie, d'Europe, d'Amérique. C'est une véritable mosaïque de pays : Allemagne, Croatie, Congo, Italie, Espagne, France, Malte, Canada, Pakistan, Philippines, Pologne... Tous s'acheminent vers le Centre d'accueil au n°9 de la rue Sorovits, à Athènes.

C'est dans cette maison que Monseigneur Foscolos, Archevêque des catholiques d'Athènes, avec deux évêques, le Père Martinez, Directeur provincial des Filles de la Charité, de nombreux prêtres ont concélébré l'eucharistie. Catholiques, Orthodoxes, Uniates, et Maronites ont participé à ce rassemblement, en toute amitié et fraternité, pour la joie de tous. Les trois étages de la maison étaient pleins à craquer : adultes, jeunes et enfants de la paroisse, techniciens et ouvriers qui ont participé aux travaux de la maison, Filles de la Charité, représentants d'une douzaine de Congrégations religieuses, amis et connaissances. Tous pouvaient suivre la célébration grâce à des télévisions en circuit fermé, installées par les immigrés, en plusieurs endroits de la maison.

Par des gestes symboliques, les participants ont mis en valeur la collaboration de tous :

- Lectures faites par l'architecte et l'administrateur de la maison du «Bon Samaritain »
- Offrandes apportées par les immigrés, les techniciens et ouvriers, ainsi que par l'ambassadeur des Philippines.
- Chorale d'enfants, adolescents, jeunes et adultes philippins, manifestant les différentes étapes de la vie dans la famille humaine et chrétienne. Chants exécutés en plusieurs langues, dont le grec, l'anglais, le philippino, le latin et pour clôturer la célébration, un vibrant : « Saint Vincent, toi l'ami des pauvres et des petits.. » dans la langue de Molière !

Monseigneur Foscolos, dans son homélie fait remarquer que le visage de l'Eglise en Grèce change grâce à la venue de frères des différents pays : « Nous avons besoin, dit-il, de fonder des Centres d'accueil de ce genre dans les différents lieux du diocèse. Nous devons accueillir "ce monde" qui arrive chez nous, et nous occuper de nos frères en Jésus-Christ... ». Monseigneur termine en disant : « Ce n'est pas que les Filles de la Charité aient trop de vocations mais, poussées par le charisme de leurs fondateurs et l'esprit de leur Compagnie, elles veulent par ce Centre répondre aux besoins du monde et aux appels de l'Eglise aujourd'hui ».

A la fin de la messe, l'architecte, en tant que membre du Conseil paroissial, a pris la parole pour remercier les Soeurs de leur dévouement et de leur service auprès des Pauvres. Il a terminé en disant : « Ce Centre est un don du Ciel pour notre Paroisse ». Dans la diversité des langues et cultures, nous avons remercié le Seigneur et Lui avons confié les Soeurs de cette communauté : Soeur Emma Rivero et son service auprès des immigrés et réfugiés ; Soeur Maria

Piszcz et son service auprès des personnes âgées du « Bon Samaritain » et des prisonniers ; Soeur Emilia Camarote et son service auprès des immigrés et des réfugiés.

Après la cérémonie religieuse, rencontre conviviale autour de tables joliment décorées, bien garnies et fort alléchantes, préparées par les groupes vincentiens et marials de nos amis philippins. Puis, chacun s'en est allé le coeur rempli de joie et d'espérance !

Un bref historique

Il y a quelques années, Soeur Marie Louise Lemauf, Visitatrice de la Province du Levant (qui incluait la Grèce), avait demandé à la Province des Philippines une Sœur pour assurer un travail de collaboration au service des migrants arrivant en Grèce. Le Seigneur, comme toujours, précédait nos démarches : le service des immigrés était aussi une des priorités de la Province des Philippines. Sœur Julma Néo, à l'époque Visitatrice - actuellement Conseillère Générale, a donc répondu très vite à cet appel et, en janvier 1995, nous avons accueilli en Grèce la première Sœur philippine, Soeur Emma Rivero.

Au début, la mission auprès des immigrés philippins (environ 15 à 20 000 personnes à Athènes) a commencé par téléphone. Puis, les locaux de la paroisse ont été ouverts pour les accueillir, mais ils n'étaient pas toujours disponibles. Puis, la maison diocésaine "le Bon Samaritain", où les Filles de la Charité sont au service des personnes âgées, a ouvert également ses portes pour les accueillir. Mais il y avait un inconvénient : sa situation à dix kilomètres du centre d'Athènes. Très vite, le besoin de trouver un autre lieu d'accueil se fait sentir. En mars 2001, nous inaugurons un « Centre pour les immigrés » dans un appartement loué au cœur d'Athènes, que nous mettons sous la protection de la Vierge de la Médaille miraculeuse. A ce moment, nous souhaitons que ce 'Petit Centre' devienne un lieu d'accueil, de rencontre, de formation, de détente, d'amitié et de prière. Les mots de l'Evangile résonnent forts et clairs: « Celui qui reçoit l'un de ces petits, c'est Moi qu'il accueille ».

Entre deux, nous avons demandé une deuxième Sœur à la Province des Philippines... Peu de temps après, ce 'Centre' est devenu vraiment trop petit. Dans cet espace de 100 mètres carrés, nous pouvons accueillir difficilement 150 personnes à la fois. Quand les enfants étaient là, les parents devaient rester dans l'escalier, à l'entrée de l'immeuble ou dehors... De nouveau, nous sommes dans une mauvaise passe... Mais le Seigneur n'abandonne jamais les siens !!! En octobre 2002, Sœur Emilia, la deuxième Sœur philippine, arrive, après avoir fait un temps au 'Centre missionnaire' à la Maison-Mère. Puis, la Province nous aide à chercher un lieu plus grand où nous pourrions établir une communauté pour le service des immigrés, priorité de la Compagnie et de l'Eglise locale.

Trouver une maison, ce n'est pas toujours facile... Finalement, nous trouvons une vieille maison de trois étages, au centre d'Athènes dans un quartier où vivaient les migrants, à proximité d'une paroisse catholique, ce qui est très rare dans un pays orthodoxe à 98% ... Avec beaucoup d'amour, de patience, de fatigue, les démarches pour l'acquisition commencent, mais ... durent plus de cinq mois en raison du nombre des héritiers qui sont dispersés... Il faut donc attendre, sans perdre espoir... Ensuite se succèdent : réparations, mises aux normes, surveillance des travaux, d'étage en étage. En décembre 2003, la communauté s'installe au premier étage. En février 2004, le second étage est prêt pour assurer la catéchèse des immigrés. Enfin, le troisième étage peut accueillir tous ceux qui cherchent à régulariser leur situation. Ces deux dernières années ont été éprouvantes mais, aujourd'hui, nous avons la joie de pouvoir accueillir cette "foule immense".

Sœur Anna DOUNAVI
Fille de la Charité

Témoignage des Soeurs

Province de Naples

Une maison d'accueil pour les immigrés

« Sainte Maria Goretti » à Bari

« *Donne-nous des yeux pour voir les nécessités et les souffrances de nos frères et de nos sœurs !* » La maison d'accueil Sainte Maria Goretti, gérée par le service des migrants, se trouve dans une ville où il y a beaucoup d'immigrés et de personnes marginalisées. Ici, volontaires et bienfaiteurs se rencontrent avec les plus démunis, leur offrant une contribution personnelle ou financière. Le Directeur de cette maison d'accueil est aidé par deux Filles de la Charité qui travaillent à temps plein et trois autres religieuses dont deux sont dans les services de coordination et d'écoute. C'est l'évêque, Monseigneur Raffaele Calabro, qui avait demandé une présence de Sœurs pour ce service.

Les Filles de la Charité assurent la distribution de 80 repas chauds par jour à la cantine, de vêtements, de soins infirmiers et un service d'hygiène (douches). Un service social a été créé pour faciliter l'obtention de cartes de séjour, de l'assistance médicale, du droit au travail...

En aidant les immigrés souvent exploités, on leur permet de retrouver leur dignité et de les rendre capables de se resituer dans la société et dans l'Eglise. La maison a un règlement précis pour les conditions d'admission et la durée du séjour. Toutefois, il est toujours difficile de trouver des logements en raison des loyers élevés et de la méfiance de quelques propriétaires face à ceux qui viennent de certains pays. « Accueillir le pauvre, le malade, l'étranger, le prisonnier, c'est lui donner de notre temps personnel, l'accueillir dans notre maison, parmi nos amis, lui faire place au sein de notre ville et les soutenir dans leurs démarches administratives ». La charité est beaucoup plus exigeante qu'un simple bienfait ou un geste occasionnel parce qu'elle engage une relation de personne à personne.

Don Geremia ACRI

Directeur de la maison, diocèse d'Andria -Bari

Parole des Pauvres

Province de France-Nord

« A leurs côtés »

Sœur Danièle, Fille de la Charité, animatrice dans un centre hospitalier depuis plus de dix ans, nous présente :

- **Le cheminement de Sylviane**, chef de bureau à la direction de ce centre hospitalier. Très réactionnaire par rapport à l'Eglise, elle découvre, à travers Sœur Danièle, un visage de Dieu qui l'interpelle. Son témoignage met en évidence la reconnaissance de la mission de Fille de la Charité dans un milieu professionnel laïc et l'impact évangélisateur de cette vocation sur une personne de "pouvoir local".

- **Le témoignage de Jean-Claude** qui a accumulé plusieurs formes de pauvretés. Grâce à une équipe de chrétiens « le Sappel » qui se réunit régulièrement pour approfondir leur foi il apprend, , à se réconcilier avec sa propre histoire.

Sylviane

« C'est en 1992 que j'ai rencontré Danièle. Je suis baptisée, croyante non pratiquante mais "fâchée contre tous les signes extérieurs d'appartenance à la religion catholique". J'ai participé au recrutement et à l'accueil de Danièle qui arrivait dans l'établissement pour encadrer plusieurs personnes en "contrat-emploi-solidarité" (emplois précaires). De par mes fonctions de chef de bureau à la direction de l'établissement, j'ai été amenée à rencontrer Danièle très souvent, d'autant que nous partageons nos repas. Sa sympathie, sa décontraction, son humour, son approche des plus démunis et des exclus, ses propos contre les inégalités et l'injustice me firent penser qu'elle était "gauchiste". Puis, j'ai appris qu'elle était « Sœur » (sans voile) et j'ai découvert alors ce que je recherchais pour raviver ma foi. Une servante de Dieu travaillant comme moi au cœur des difficultés et des problèmes des autres. J'étais admirative de cette conviction qu'elle mettait à aider des gens en difficulté à sortir de leur situation précaire et cette humanité qu'elle déployait pour donner de la joie aux malades ; tout cela avec beaucoup de rigueur sous des airs bourrus.

J'ai vécu aussi un moment de découverte et de joie en assistant au renouvellement de ses vœux auxquels elle m'avait invitée. Ce soir-là, j'ai pris acte de ma foi en Dieu et je suis devenue consciente du chemin à faire pour accéder à la possibilité de communier au Corps du Christ.

Enfin, sa présence à l'enterrement de mon père m'a aidée à comprendre que celui-ci ne partait pas dans le néant mais vers une autre vie. Je te remercie, Danièle, de m'avoir mis sur ce chemin».

Jean-Claude

Dans la lettre de Jean-Claude adressée à son évêque pour demander le Sacrement de Confirmation, il raconte une partie de son histoire. Merci Jean-Claude de nous la partager. Votre cheminement nous interpelle.

“Je m'appelle Jean-Claude Lendler. J'ai 53 ans. J'habite à saint Martin du Tertre, un petit village dans le Val d'Oise, en France. Tout petit, j'étais à l'Assistance Publique parce

que ma maman ne pouvait pas me garder avec les problèmes de mon papa. Il buvait beaucoup et nous tapait. Je voulais que Dieu lui enlève le couteau qu'il tenait dans sa main. J'y pense toujours, je ne peux pas me l'enlever de la tête.

Après, j'ai été en nourrice dans un autre département de France, le Cher. Les gens étaient très gentils avec moi. Je les vois encore. La grand-mère et le grand-père sont morts. Cela m'a secoué mais je l'ai su trop tard. Ensuite, j'ai été à l'hôpital parce que ma nourrice était tombée malade. Après des années passées à l'hôpital, ma famille d'accueil est venue me rechercher pour travailler dans leur ferme. J'avais 18 ans. J'y suis resté jusqu'à 21 ans ; puis j'ai encore été placé à l'hôpital pendant deux ans.

Après, je suis revenu avec maman et ma tante à Saint Martin du Tertre. Papa était mort, il s'était jeté sous un train. C'est ma sœur qui me l'a dit. Elle, elle était chez les Sœurs. J'ai vécu avec maman et ma tante jusqu'en 1998 ; cette année-là, elles sont mortes toutes les deux. Quand elles m'ont quitté, j'ai été obligé de retourner encore à l'hôpital. Les propriétaires de la maison qu'on habitait l'avaient vendue et je me retrouvais dans la rue.

Des habitants du village qui me connaissaient bien ont acheté une petite cabane en bois et ils l'ont mise dans leur jardin ; j'ai habité là. Ils m'ont aidé et moi je gardais leur neveu, un monsieur très handicapé. Je lui donnais à manger. Je le mettais au lit, je faisais la vaisselle, je poussais son fauteuil dehors pour qu'il prenne l'air.

Après, j'ai eu une tutrice et une pension d'invalidité. On a voulu me placer dans une maison pour handicapés, mais je n'ai pas voulu. Après deux ans, le maire du village et ma tutrice m'ont trouvé un logement dans les HLM (Habitations à loyers modérés) et, maintenant, je vis dans ce logement avec mon chien Junior qui avait été abandonné dans la forêt et mes deux chats. Je suis heureux dans mon village où tout le monde me connaît. Je rends des services : garder les chiens, les promener, parfois garder les enfants, faire des petits travaux à domicile, et les gens me payent un peu.

Le groupe du Sappel

Quand j'étais à l'hôpital de Saint Martin du Tertre, j'ai aidé à pousser les fauteuils roulants des autres malades et, après, pendant un an, je suis venu tous les jours comme bénévole. Soeur Danièle m'a proposé de venir à Persan rencontrer d'autres personnes qui ont aussi des malheurs dans leur vie. C'était en 1998. Dans ce groupe, on est une dizaine qui avions beaucoup de soucis et de souffrances. On se retrouve tous les mois, on se dit nos malheurs, on se reconforte. On prie, on demande à Jésus qu'il enlève le mal, on lit le Livre du Seigneur et des apôtres, on lit la Bible et on l'explique. On dessine, on dit ce qui est dessiné. En parlant, les soucis que j'avais en moi, sont sortis. Jusque-là, j'en avais gros sur le cœur de la mort de maman et de ma tante. Maintenant, je sais qu'elles sont au Paradis avec Jésus et la Sainte Vierge. Les personnes du groupe du Sappel sont mes amis. Ensemble, on fait beaucoup de choses : on va à Lourdes, on fait des sorties pour marcher, on a des journées où on réfléchit. Pour payer nos sorties, on fait des objets qu'on vend.

La Confirmation

Quand j'étais petit, je n'ai rien pu faire : ni catéchisme, ni communion. Maintenant, je peux. En 2000, j'ai fait ma première communion et tout le monde était là. J'étais très ému. J'étais dans le cœur de tous mes amis. Ils m'ont fait des cadeaux. Deux années plus tard, Franck, qui fait partie de notre groupe, a fait sa Confirmation. Cela m'a donné l'idée de la faire. Alors, depuis, je me prépare et les autres m'aident. Je voudrais que l'Esprit de Jésus me dise tout. Je voudrais que la douleur de ma vie parte de mon cœur. Je trouve que Franck, depuis sa Confirmation, va mieux ainsi que sa maman. Franc parle bien avec Nicole qui a beaucoup de difficultés avec son fils. En rentrant chez moi, je me dis : « C'est incroyable qu'il parle bien comme ça ! » Il a beaucoup changé. Il ne parle plus de la même manière. Pour

moi, c'est comme un frère. J'ai envie d'être comme lui. Il est sérieux et il dit tout. Il a le sourire.

J'ai lu cette lettre à tous mes amis du groupe. Ça m'a fait du bien. Je te remercie, Danièle, d'avoir écrit mon histoire que je t'ai racontée."

Nouvelles brèves

130 ans de présence à Ariccia

Pour fêter le 130^{ème} anniversaire de l'arrivée des Filles de la Charité en cette ville, le curé du lieu, Monseigneur Pietro Massari, a célébré une messe d'action de grâces, le 8 octobre 2004.. Outre un grand nombre d'amis, il y avait le maire, quelques membres du conseil d'administration et une dizaine de membres de la famille des Princes Chigi Albani della Rovere, descendants de la princesse Antonietta Sayn Wittgenstein, femme du Prince Mario Chigi. Cette dame de la noblesse, voulant améliorer les conditions humaines et spirituelles du peuple, avait organisé la création d'une école maternelle et élémentaire pour les enfants pauvres. Ayant appris que les Filles de la Charité de Rome enseignaient depuis plus de 20 ans, les enfants les plus pauvres, elle prit contact avec les Supérieurs de Paris pour leur demander 3 Sœurs. La réponse fut positive et un contrat fut signé le 17 septembre 1874. Très vite, les œuvres augmentèrent : crèche, école maternelle, école élémentaire, atelier externe, petit hôpital orthopédique, sanatorium, pharmacie (la première et l'unique du pays). La visite des pauvres à domicile fut le terrain d'un apostolat particulièrement fécond. Le dimanche était réservé à l'Association des Enfants de Marie et le jeudi, aux enfants du catéchisme. Une étroite collaboration s'est créée entre les Sœurs, la Princesse et la population. Face aux nombreuses détresses entraînées par la première et la seconde guerre mondiale, les Sœurs n'ont cessé de secourir les pauvres non seulement par des biens matériels mais aussi par leur amitié.

Monseigneur Luca Brandolini, cm, l'évêque de Sora-Aquino-Pontecorvo, présidant l'eucharistie, a fait mémoire du temps où il animait les Enfants de Marie d'Ariccia. C'est au nom de cette Association que l'une d'elle a remercié les Filles de la Charité pour le témoignage de leur vie. Un album de souvenirs a été réalisé avec des centaines de photographies relatant ces 130 années d'histoire. Cette vie de service qui continue, aujourd'hui, à répondre aux nouveaux besoins des pauvres. (Province de Rome).

Nouvelles brèves

Action de grâces ... nouveau commencement

Le 12 novembre 2004, les Filles de Charité de Corée ont fêté le commencement de la **25e année de leur présence en Corée** par une célébration solennelle où étaient présentes la Conseillère générale d'Asie, Sœur Julma Neo, les Visitatrices des Philippines et du Japon, Sœur Maria Teresa Muedra et Sœur Madeline Hara, les premières Soeurs japonaises, Sœur Baptista Casper et Sœur Jeanne Kinashi et toutes les autres Sœurs qui ont œuvré en Corée.

En effet, même si les premières Sœurs japonaises sont arrivées en Corée, le 11 avril 1975, il leur a fallu attendre cinq années pour que la première communauté soit légitimement constituée, le 27 décembre 1980. Jusqu'en 1995, les 3 communautés de Corée dépendaient de la Province du Japon ; maintenant, elles sont rattachées à la Province des Philippines.

En cette année préparatoire au 25^e anniversaire, de nombreuses sessions sont prévues pour réfléchir à la formation, à la pastorale des vocations, au service des pauvres. (Province des Philippines)

Nouvelles brèves

Nouvelle implantation aux îles Cook

Les îles Cook sont situées au centre de l'océan Pacifique sud, à l'est de l'Australie, plus précisément, entre Tonga à l'ouest et la Polynésie française à l'est, entre les îles Hawaï au nord et la Nouvelle Zélande au sud. Formées de quinze îles qui s'étendent sur une vaste région d'environ deux millions de kilomètres carrés, les îles Cook compte une population de 21.000 habitants. Les sept îles situées plus au nord, sont peu peuplées et entourées de récifs de corail ; les îles du sud sont plus élevées, volcaniques et fertiles, et abritent la plus grande partie des habitants.

Le 8 décembre 2004, cinq Soeurs sont parties de Sydney pour Auckland, en Nouvelle Zélande, avec Sœur Margaret Barrett, Assistante Générale, et Sœur Céline Quadros, Visitatrice d'Australie. Le **dimanche 9 janvier 2005**, les Sœurs se sont envolées pour leur nouvelle mission dans les îles Cook. Trois d'entre elles sont américaines, la quatrième est irlandaise, la cinquième australienne. Les Sœurs vont commencer leur service à Rarotonga et Mauke, au service de la paroisse et d'un centre de jour pour des personnes handicapées. (Province d'Australie).

Nouvelles Brèves

L'école du charisme vincentien

* En 2002, l'équipe « pastorale jeunes » de la Province de Naples a programmé, sur deux ans, l'école du charisme vincentien avec une session de 8 jours par an (exposés, ateliers, partage en groupe) et un travail personnel à réaliser à partir de fiches. L'objectif était d'aider les participants à entrer dans l'inspiration charismatique des fondateurs, de leur proposer une méthode pour approfondir le charisme et déchiffrer les critères d'application pour aujourd'hui, de chercher comment l'inculturer et de favoriser l'unité entre les membres de la famille vincentienne.

L'école a rassemblé 35 participants : Filles de la Charité, Prêtres de la Mission, laïcs vincentiens.

La première année a permis l'approfondissement du contexte historique des fondateurs, des écrits vincentiens, de l'itinéraire humain et spirituel des fondateurs, de la genèse des différentes branches de la famille, des notions d'anthropologie chrétienne, des racines bibliques et théologiques de la charité, de la doctrine sociale de l'Eglise.

La seconde année a permis d'explorer le charisme de 1660 à la révolution française et de la révolution française à Vatican II, d'approfondir la question féminine à travers l'œuvre des fondateurs, le charisme dans le monde de l'éducation, de la santé et son action sociale, de réfléchir aux vertus de l'esprit vincentien et de leur nécessité pour la nouvelle évangélisation, d'étudier la spiritualité du laïcat vincentien, la famille vincentienne et son message significatif dans le contexte italien : la relecture du charisme dans l'ère post-moderne. Une troisième année a été programmée pour continuer l'approfondissement.

* Le groupe « réflexion et animation pastorale » du centre vincentien du Berceau de saint Vincent de Paul (GRAP) organise l'école du charisme pour les années 2005-2006. La première session aura lieu du 17 au 24 juillet 2005. (Quasi-Province).

Nouvelles Brèves

Des graines semées pour une moisson à venir

Le cours de catéchisme, à Liu Kuei, avec Sœur Angelina Tamayo, est ouvert aux enfants de toutes croyances ; il y a des Catholiques, des Bouddhistes, des Protestants, et même des enfants sans confession. Une fois, une jeune sans confession est venue au cours avec quatre camarades. Mais ces derniers ne sont jamais revenus. Un jour, Soeur Angelina les rencontre alors qu'ils roulaient en vélo. Elle les invite à revenir au caté, mais ils lui répondent que leurs parents ne voulaient pas qu'ils aillent à l'Eglise catholique. Mais avant de se remettre en route, ils lui disent : « nous aimons ton Jésus ». Cela pourrait sembler être une tentative d'évangélisation non fructueuse ! Malgré cela, Jésus sait toucher les cœurs. (Province Chinoise – Taïwan).

Famille vincentienne

La Congrégation de la Mission aujourd'hui

Une Congrégation doit se focaliser sans cesse sur ses vérités fondamentales. Pour la Congrégation de la Mission, la déclaration par laquelle Jésus se révèle dans la synagogue de Nazareth est centrale parmi ces vérités : « *Il m'a envoyé annoncer la Bonne Nouvelle aux pauvres* » (Lc 4,18).

Mais il ne suffit pas de répéter les paroles de Jésus. Chaque génération doit les réinterpréter dans un nouveau contexte, les actualiser dans un monde qui change, et revitaliser la manière de les vivre. Chaque âge a ses nouvelles pauvretés. Des générations successives ont une vision nouvelle de la mission et d'autres manières de la réaliser. Sans une réinterprétation, les vérités fondamentales perdent graduellement leur dynamisme, et la Congrégation, construite sur ces vérités, court le risque d'être déphasée.

Le sujet qu'il m'a été demandé de traiter dans cet article est la Congrégation de la Mission aujourd'hui. Qui sont ses membres ? Comment réalisent-ils leur mission au début du 21^{ème} siècle ? Quels signes d'évolution se manifestent parmi eux ? Quels sont les défis qu'ils doivent relever en regardant l'avenir ?

Voici quelques statistiques.

Après trois décennies où le nombre des membres a diminué, la Congrégation de la Mission est actuellement relativement stable. Ces sept dernières années, les effectifs n'ont diminué que de 0,5%. La dernière année, le nombre est passé de 3438 à 3441. 43 % des membres de la Congrégation vivent en Europe, 24 % en Amérique Latine, 13 % dans la région Asie-Pacifique, 12 % aux Etats-Unis et 8 % en Afrique. Ces sept dernières années, la croissance la plus évidente s'est située en Afrique.

Pendant cette même période, le nombre d'étudiants admis s'est élevé de 515 en 1997 à 620 en 2003. Parmi eux, 600 se préparent au sacerdoce, 20 à devenir Frères dans la Congrégation. Plus de 80 % des étudiants admis sont en Afrique, en Amérique Latine et dans la région Asie-Pacifique.

A l'intérieur de la Congrégation, il existe une grande variété de ministères. Au niveau des statistiques, la majorité des confrères travaillent en paroisse. Comme un grand nombre de ces paroisses servent les pauvres, le phénomène de l'assimilation à la paroisse, depuis Vatican II, est un souci auquel s'affrontent les provinces et le conseil général de la Congrégation de la Mission, comme c'est le cas dans de nombreuses autres Congrégations.

Puisque le sujet de cet article est « la Congrégation de la Mission aujourd'hui », je vais me limiter à ne décrire que les principaux développements de la Congrégation durant ces 12 dernières années.

1 – Nouvelles missions

Les Assemblées générales de 1992 et 1998 ont provoqué la Congrégation à fonder de nouvelles missions ad gentes et à continuer à promouvoir celles qui existent. Voici quelques points forts concernant ce genre de missions depuis ces dates.

Actuellement, la Congrégation de la Mission a 51 provinces et vice-provinces, et beaucoup d'entre elles ont des missions à l'étranger. En fait, nous encourageons chaque province à commencer une mission ou au moins à coopérer à l'une d'elles. Quelques provinces, en fondant des missions, ont donné naissance à trois ou quatre autres provinces.

Après l'Assemblée Générale de 1992, beaucoup de confrères se sont portés volontaires pour aller à de nouvelles missions et les Visiteurs ont été très généreux en faisant le sacrifice de les laisser partir. Il en est résulté que nous avons pu envoyer des équipes de missionnaires en Albanie (1993), à Mbinga en Tanzanie (1993), à Honiara aux Iles Salomon (1993), en Chine (1994), à El Alto, en Bolivie (1994), à Xai-Xai au Mozambique (1994), à Kharkiv en Ukraine (1995), à Ninij Tagil en Russie (1997), et à Ruhengeri au Rwanda (1998). Des volontaires sont aussi allés renforcer des missions déjà existantes à Cuba, au Mozambique, en Ethiopie et en Algérie.

Souvent dans ces missions, nous avons travaillé côte à côte avec les Filles de la Charité. Quelquefois, même, celles-ci nous ont précédés comme au Rwanda, et notre arrivée dans une nouvelle mission résultait de l'invitation des Sœurs à les accompagner.

La vie n'a pas toujours été facile pour les nouveaux missionnaires. En fait, l'inculturation a parfois été difficile. Les missionnaires ont dû apprendre une nouvelle langue, s'adapter à de nouvelles coutumes et à de rudes conditions physiques. Leur placement a été souvent très éloigné comme en Sibérie ou à El Alto ou à Mbinga ou aux Iles Salomon. Quelques-uns étaient même dangereux comme au Rwanda ou en Algérie. Quelques missionnaires n'ont pu s'adapter à ces situations, mais la plupart l'ont fait.

Cela n'a pas été les seules initiatives missionnaires de la Congrégation. Plusieurs provinces, dont pour quelques-unes le personnel diminuait, ont continué à ouvrir de nouvelles missions à l'intérieur et au-delà de leur territoire, et beaucoup ont apporté une aide financière aux missions. Durant cette période, presque toutes nos provinces ont entrepris une sérieuse révision des œuvres pour rejoindre davantage les pauvres.

Les cinq dernières années ont vu une consolidation de ces nouvelles missions et l'ouverture d'autres.

En février 1999, nous avons ouvert une maison de formation à notre mission internationale de El Alto, en Bolivie, et il y a maintenant cinq candidats pour la Congrégation. Par contre, nous avons encore besoin de plus de personnel pour cette mission très difficile en raison de l'altitude et d'un certain nombre de facteurs culturels.

Le 25 janvier 2000, la province du Midwest des Etats-Unis a changé de façon très radicale le projet de sa mission au Kenya en inaugurant là-bas un nouveau séminaire vincentien. Le séminaire abrite maintenant 28 étudiants vincentiens dont plusieurs seront bientôt ordonnés à la prêtrise. Un noviciat se construit actuellement sur la propriété voisine. Les Filles de la Charité ont rejoint les confrères du Kenya, travaillant dans deux zones très pauvres, et y établissent leur propre maison de formation. Les confrères viennent de prendre en charge une paroisse pauvre qui sera confiée à des Lazaristes kenyans nouvellement ordonnés.

Le 1^{er} janvier 2001, la vice-province des Saints Cyrille et Méthode fut créée, avec sa maison centrale à Kiev. Cette nouvelle vice-province a rassemblé des confrères qui servent dans nos missions de Biélorussie, Ukraine et Sibérie.

La naissance d'une nouvelle mission en Papouasie, Nouvelle Guinée, a été sûrement, comme Saint Vincent aimait le dire « *une chose à laquelle nous n'avions jamais pensée* ». En réponse à l'appel des évêques de Papouasie, un seul volontaire s'est présenté en 2001. Un autre a suivi en 2002, et un troisième en 2003. Ainsi, nous avons une communauté pleinement constituée au séminaire interdiocésain de Bomana. Entre temps, les inscriptions au séminaire fondées près de là, en 1993, aux Iles Salomon, ont doublé.

Le 20 juillet 2001, la Province de l'Inde du Sud a offert généreusement de prendre la responsabilité de la mission internationale de Tanzanie. Il y a maintenant sept confrères avec six étudiants en formation pour la Congrégation de la Mission.

Au printemps 2003, le Cardinal **Bakis** a invité la Congrégation à revenir à Vilnius, la capitale de Lituanie, où notre grande maison et notre église avaient été confisquées par le gouvernement communiste il y a cinquante ans. Les Jésuites de Lituanie nous ont aidés à mettre en route les moyens pratiques d'y rétablir la Congrégation.

Le 2 mai 2003, la Congrégation a accepté l'invitation du Saint Siège de prendre la responsabilité du Collège Ethiopien Pontifical qui est situé à l'intérieur de la Cité du Vatican, au service du clergé d'Ethiopie et d'Erythrée.

Le 7 novembre 2003, le Père Humberto Sinka s'est rendu en Angola pour y accompagner les Filles de la Charité. Mais les volontaires pour l'Angola ont été trop peu nombreux. Toutefois, nous avons eu plusieurs candidats par les missions des Filles de la Charité. La vice-province du Mozambique s'est généreusement proposée à les aider au niveau de la formation.

Pendant ce temps, le nombre de confrères servant dans la mission du Rwanda et du Burundi s'est élevé à dix. En plus de leur travail parmi les pauvres, les confrères contribuent à la formation du clergé diocésain. L'un d'entre eux est Directeur des Filles de la Charité d'Afrique Centrale. Récemment, nous avons ouvert une maison de formation et nous avons 16 candidats pour la Congrégation de la Mission.

La vice-province du Nigéria a courageusement offert d'établir une nouvelle mission au Libéria. La mission commencera en Septembre 2005 quand deux ou trois confrères pourront y aller. Ils ne travailleront pas seulement au service des pauvres, mais aussi à la formation du clergé diocésain.

II – La famille vincentienne

Aujourd'hui, nous sommes témoins d'une énergie et d'un enthousiasme renouvelés en ce qui concerne la famille vincentienne. Je peux seulement dire comme saint Vincent pourrait le constater, que c'est la Providence qui a réalisé cela. Quand j'ai visité le Mexique avec le Vicaire Général en 1994, j'ai été très frappé par la coopération étroite qui existe entre les branches variées de notre famille. En retournant à Rome, nous avons abordé cette question avec le Conseil Général et décidé d'organiser, pour la première fois, une rencontre des

responsables internationaux des principales branches de notre famille. Depuis, beaucoup d'autres réalisations ont été faites au niveau de la collaboration.

Le thème de notre Assemblée Générale de 1998 était : « la famille vincentienne ». À la lumière d'une recommandation faite dans le Document Final de cette Assemblée, un nouvel office a été créé à la Curie Généralice, celle d'un délégué du Supérieur Général pour la famille vincentienne. Le Père Benjamin Romo a été nommé pour remplir cette fonction.

D'autres développements ont suivi rapidement. J'en souligne ici quelques-uns :

JMV

Six mois après l'Assemblée Générale de 1998, le 2 février 1999, le Saint Siège a approuvé les statuts internationaux de la JMV. À cette époque, la JMV était formellement établie dans six pays seulement. Mais, avec l'aide de confrères et de Filles de la Charité, elle s'est étendue rapidement à tous les continents. La première Assemblée Générale de la JMV s'est tenue à Rome du 8 au 12 août 2000, avec des délégués venant de 44 pays. Ils ont élu une présidente internationale : Gladys Abi-Saïd, et 4 membres laïcs pour le conseil international. En septembre 1999, avec l'aide des Visiteurs et des Visitatrices d'Espagne, nous avons créé un secrétariat de la JMV à Madrid. Il compte maintenant un Prêtre de la Mission, une Fille de la Charité et des volontaires laïcs venant de l'Equateur, du Venezuela, de Haïti et des Philippines, qui ont offert trois ans pour ce service.

Maintenant, la préparation a commencé pour la Deuxième Assemblée Générale de la JMV, qui se tiendra à Paris en août 2005. A présent, la JMV a plus de 75.000 membres. Des statuts nationaux ont été approuvés dans 45 pays.

MISEVI

Le 7 avril 1999, le Saint Siège a approuvé les statuts internationaux des Misevi. Cette plus jeune branche de notre famille vincentienne a pour objectif d'envoyer des hommes et des femmes laïques qui viennent directement ou non des autres branches de la famille, pour aller dans des missions ad gentes. Misevi collabore à la formation de ses membres, à leur placement apostolique, à leurs lieux de vie, à leur vie matérielle, à leur soutien humain et spirituel, et à leur retour éventuel dans leur pays d'origine. Des communautés permanentes de laïcs missionnaires existent actuellement au Honduras, en Bolivie et au Mozambique. Du 2 au 6 janvier 2001, Misevi a tenu sa première Assemblée Générale à Los Molinos près de Madrid. Il a élu Eva Villar comme présidente et trois autres membres pour l'équipe de coordination internationale.

En Août 2003, Misevi international a tenu aussi une rencontre au Mexique pour tous ceux qui sont intéressés à créer des groupes nationaux de Misevi. 78 participants sont venus de 26 pays. Plusieurs pays formulent maintenant leurs statuts nationaux et la préparation de la seconde Assemblée générale est déjà bien avancée.

AMM

Les nouveaux statuts internationaux de l'Association de la Médaille Miraculeuse ont été approuvés le 19 février 1998. Bien que les statuts ne prévoient pas d'Assemblée Générale

ou une structure internationale de gouvernement, nous avons tenu une première rencontre internationale de l'Association AMM, du 22 au 26 octobre 2001. 68 Prêtres de la Mission, Filles de la Charité et laïcs vincentiens, venant de 28 pays, y ont participé. Peu de temps après, un conseil de coordination internationale de l'AMM a été nommé avec comme Coordinateur international, le Père Charles Shelby.

L'Association qui, en 1998, existait seulement dans 6 pays, a maintenant des statuts nationaux approuvés dans 13 pays. 6 autres pays ont des statuts en voie d'approbation. Le conseil de coordination internationale a des contacts actifs avec les coordinateurs de l'Association dans plus de 50 pays.

L'Assemblée générale de la Congrégation de la Mission de 1998 a fait un vibrant appel aux membres de la famille vincentienne pour répondre ensemble aux cris des pauvres, en planifiant des projets spécifiques, aux niveaux local, provincial, interprovincial et international, pour répondre aux besoins des pauvres et pour s'attaquer aux causes des pauvretés dans diverses situations. Ci-dessous, je souligne rapidement quelques actions de collaboration dans notre famille depuis ce temps :

Cette même Assemblée 1998 nous a engagés à établir un réseau de communications mondiales, en coopération avec la famille vincentienne, et de l'utiliser non seulement pour répandre l'information à l'intérieur de la famille vincentienne et assurer notre propre formation, mais aussi pour le service des pauvres. Ce site ouvert officiellement juste après l'Assemblée a donné naissance à de nombreux sites web indépendants dans les diverses branches de notre famille. Depuis son ouverture, il a reçu plus de 2 millions de visiteurs.

Pour travailler à combattre les causes de pauvreté, comme le demandait l'Assemblée 1998, nous avons demandé que la famille vincentienne devienne une ONG et nous en avons obtenu, le 1^{er} février 1999, la reconnaissance officielle par les Nations Unies. Le Père Joseph Foley, notre représentant aux Nations Unies, donne des rapports détaillés au Conseil Général quatre fois par an, gère un site web qui est bien conçu, il collabore régulièrement à notre programme de formation continue à Paris, et contribue quatre fois par an à *Nuntia*, notre revue mensuelle.

Le 27 septembre 2001, les diverses branches de la famille vincentienne se sont engagés à collaborer à un programme appelé « Globalisation de la charité, combat contre la faim ». La campagne a produit des résultats extraordinaires. Nous savons que plus de 160 projets ont été organisés dans le monde. Nous sommes également conscients que beaucoup d'autres existent même si nous n'en avons pas encore reçu d'information. L'année dernière, un certain nombre de projets ont été mis en route, visant à combattre les causes de la pauvreté.

Le 27 septembre 2002, les responsables de la famille vincentienne ont collaboré à composer et à publier une « prière de la famille vincentienne », qui est maintenant largement répandue. Nous savons qu'un million et demi d'exemplaires ont été imprimés et que la prière a été traduite en vingt langues au moins.

Le 27 septembre 2003, pour la première fois de notre histoire, les différentes branches de la famille vincentienne se sont jointes à une campagne d'action politique, appelée campagne contre la Malaria pour exprimer l'avis de notre famille d'une voix claire et unie à ceux qui ont le pouvoir et les ressources économiques nécessaires pour pratiquer un changement en ce qui concerne la malaria. Cette campagne a démarré lentement, mais a un

énorme potentiel pour sauver des vies. La malaria reste la principale cause de mortalité des enfants de moins de cinq ans en Afrique.

Lors de la récente rencontre des dirigeants de la famille vincentienne, du 20 au 22 février 2004, nous nous sommes mis d'accord sur un thème commun pour l'année 2004-2005. Il s'agit de :

L'année de la jeunesse : Partage du charisme vincentien avec toutes les générations :
Prière
Formation
Service des pauvres

Nous encourageons toutes les branches, durant cette année, à chercher de nouveaux membres pour partager le charisme de notre famille vincentienne.

Il reste une ombre : il n'est pas toujours facile pour les membres des différentes branches de travailler *côte à côte*, les uns avec les autres. Quelquefois la faute en revient à la Congrégation de la Mission. Il arrive parfois que quelqu'un se plaigne de confrères voulant dominer plutôt que collaborer, diriger plutôt qu'accompagner, décider plutôt que de donner leur avis. Quelquefois la faute revient à d'autres branches de la Famille. Cela dépend beaucoup si les responsables et les membres d'une des branches ont l'habitude ou non de collaborer. Certains sont de merveilleux collaborateurs, d'autres moins.

III. Une formation enrichissante

En vue de promouvoir la formation continue des confrères, nous avons commencé en 1994, à Paris, le Centre International de Formation vincentienne (CIF) sur Saint Vincent de Paul. Le CIF existe maintenant depuis dix ans. Il offre deux programmes : une session longue qui dure trois mois pour les confrères qui sont dans la tranche d'âge de 35 à 50 ans et une session plus courte d'un mois pour les confrères qui ont plus de 50 ans. Au cours de ces années, 368 confrères ont participé à la session longue du CIF et 115 à la plus courte.

En plus, nous avons eu une série de « Mois Vincentiens » pour des participants de tous les continents :

- en 1993, sur le même thème que l'Assemblée Générale de 1992 : « Nouvelle évangélisation, nouveaux hommes, nouvelles communautés »
- en 1997, sur les missions populaires
- en 1999, sur notre apostolat en monde musulman
- en 2001, pour les Directeurs des Filles de la Charité
- en 2002, pour les 120 conseillers des groupes de laïcs vincentiens

Quatre documents de formation importants ont été publiés durant cette période et sont d'un usage très répandu dans la Congrégation :

- 1) Une Instruction sur la Stabilité, la Chasteté, la Pauvreté et l'Obéissance dans la Congrégation de la Mission
- 2) Un guide pratique pour le Visiteur
- 3) Le Ratio Missionum
- 4) Un guide pratique pour le Supérieur local

En plus, un nouveau Directoire pour les Directeurs provinciaux des Filles de la Charité est en cours de préparation par une commission mixte composée de confrères et de Filles de la Charité, à la lumière de leurs Constitutions nouvellement révisées.

J'ai souligné, ci-dessous, quelques autres développements significatifs ces dernières années concernant la formation au niveau mondial.

1. La formation des formateurs

L'un des défis les plus concrets présenté avec force par l'Assemblée Générale de 1998 concernait la formation des formateurs. Après de nombreuses discussions du Conseil Général, nous avons décidé de demander aux cinq Conférences de Visiteurs d'établir un plan régional de formation pour nos formateurs. Nous avons demandé que chaque Conférence organise un programme auquel viendraient nos propres formateurs de la région une fois par an ou une fois tous les deux ans pour plusieurs semaines d'études, de partage de leurs expériences et de leurs soucis en tant que formateurs, et pour une expérience de vie communautaire et de prière ensemble. Les Conférences ont répondu rapidement. L'Europe, pour différentes raisons, a eu le plus de difficultés à organiser de telles rencontres.

Les résultats de nos efforts pour former les formateurs sont variés. De nombreuses provinces, qui utilisent les moyens abondants qui sont à leur disposition, ont des formateurs bien formés. Par contre, quelques provinces sont réticentes à libérer des confrères pour leur procurer un temps de formation.

2. SIEV

Le SIEV (Secrétariat International des Études Vincentiennes) continue d'aider de bien des manières à la formation continue des confrères. Il a procuré une aide inestimable pour organiser la rencontre concernant l'Islam (1999), le mois vincentien pour les Directeurs des Filles de la Charité (2001), le mois pour les Conseillers de la famille vincentienne (2002) et une rencontre de confrères plus jeunes, intéressés par les études vincentiennes (avril 2004). Il prend également en charge de nombreux autres projets ; par exemple : approfondir des articles parus dans le numéro de Novembre-Décembre 2002 de *Vincentiana* sur Jean-Gabriel Perboyre, rendre disponibles les numéros de *Vincentiana* de 1995 à 2003 sur CD-Rom. D'autres projets sont en cours.

3. Rencontre pour les jeunes confrères qui font des études

Treize jeunes confrères, issus d'un nombre équivalent de provinces, ont assisté à la première rencontre de jeunes confrères intéressés par les études vincentiennes, qui s'est tenue à Rome, du 26 au 30 avril 2004. L'objectif de cette rencontre était de partager leurs expériences dans le domaine des études vincentiennes. Chacun des treize participants, tout comme les cinq membres du SIEV, a présenté son propre travail concernant les études vincentiennes et celui de sa province. Il est évident que, à différents niveaux, un travail important est fait à ce sujet.

4. Rencontre des Économés provinciaux

Les Économés provinciaux de la Congrégation se sont rencontrés deux fois pour poursuivre leur formation continue durant cette période, une fois à Paris et l'autre à Rome. Parmi les sujets abordés, il y avait : la spiritualité de l'économe, les investissements, la comptabilité, la tenue des livres de compte, les questions de santé, le patrimoine, les comités financiers, les relations de l'Économe provincial avec le Visiteur, les relations de l'Économe provincial avec les économés locaux, le Bureau de solidarité vincentienne, et les articles de nos Constitutions et Statuts qui sont relatifs à l'administration des biens temporels. Depuis ces rencontres, de nombreux économés provinciaux ont invité l'Économe Général à visiter leur province pour offrir une formation aux économés locaux et faire des recommandations au sujet de la situation économique de la province.

5. L'étude des langues

L'Assemblée de 1998 a engagé la Congrégation à promouvoir l'étude d'autres langues, en particulier auprès de nos étudiants. Le 30 mars 1999, nous avons fait paraître une ordonnance générale demandant que tous nos étudiants, durant leur temps de formation, étudient une deuxième langue (l'anglais, le français ou l'espagnol) dans le but de pouvoir la comprendre et la parler.

IV. La vie ensemble pour la mission

Plus de dix pourcent des confrères ont participé aux trois mois du programme de formation continue vincentienne au CIF à Paris. Lors de mes contacts avec eux et de mes visites aux provinces, l'un des soucis les plus fréquemment exprimés est le malaise concernant la vie communautaire. De nombreux confrères, en particulier les plus jeunes, sentent qu'il manque quelque chose dans notre vie ensemble. Alors que, dans les dernières décennies, la plupart de nos provinces ont fait des avancées significatives dans la rénovation de la vie apostolique, beaucoup demandent : « Avons-nous trouvé la bonne formule pour notre vie ensemble ? Est-ce que la communauté apporte le soutien de foi, la solidarité dans l'action, l'encouragement, la compréhension, le foyer que tant de confrères – surtout les jeunes – recherchent lorsqu'ils rejoignent une société de vie apostolique ? »

Nos Constitutions (C 27) et Statuts (S 16) propose le projet communautaire comme outil de base pour structurer la vie et l'activité de la communauté locale. Il s'agit d'un contrat, pour ainsi dire, que nous avons les uns envers les autres par lequel nous nous engageons concrètement à nous soutenir dans nos tâches apostoliques, notre vie ensemble, notre prière, nos vœux, notre formation continue, et de bien d'autres manières. Mais on a l'impression – et c'est là le problème – que de nombreuses communautés locales ne prennent pas suffisamment au sérieux la formulation, l'évaluation et la révision régulière du projet communautaire.

Sensible à ce problème, j'ai écrit plusieurs articles sur la communauté locale et son projet. Finalement, le malaise général, que tant de confrères exprimaient à ce sujet, est devenu le principal sujet de discussion de la rencontre de tous les Visiteurs à Dublin en 2001. L'un des principaux résultats de cette rencontre a été le *Guide Pratique pour le Supérieur local*, qui présente différents modèles de projets communautaires : pour de grandes communautés, pour de petites communautés, pour des communautés engagées dans une seule œuvre, pour celles qui sont engagées dans des œuvres diverses. Ce livre est désormais largement utilisé dans la Congrégation. Il traite des sujets tels que :

- Le rôle de l'autorité dans le Nouveau Testament
- Le rôle du supérieur dans les écrits de St Vincent
- Le rôle du supérieur local dans un modèle de communion
- Le rôle du supérieur local dans une communauté « pour la mission »

- Le supérieur local : nomination, formation, mandat, description de la fonction

- Dix relations importantes du supérieur local
 - Avec le Visiteur et son conseil
 - Avec la communauté locale, rencontre de l'ensemble des membres ou en conseil
 - Avec l'assemblée domestique
 - Avec l'assistant du supérieur
 - Avec l'économe local
 - Avec chacun des membres de la maison personnellement
 - Avec les pauvres
 - Avec les membres de la famille vincentienne
 - Avec les invités
 - Avec l'ordinaire du lieu et le clergé local

- Des directives pratiques concernant sept moments-clés dans la vie de la communauté locale
 - L'apostolat
 - La prière
 - Les repas
 - Les rencontres
 - La détente
 - Le dynamisme spirituel
 - La formulation du projet de la communauté locale

V. La Prière

Comment puis-je évaluer la prière dans la Congrégation aujourd'hui ?

Lorsque je suis allé dans les provinces, j'ai pris conscience que la plupart des confrères étaient très fidèles à la prière. Parfois, certains survalorisent le travail au détriment de la prière. Mais la plupart sont admirables dans leur engagement dans l'un comme dans l'autre.

Par mes écrits et au cours de mes visites, j'encourage les membres à ce que les critères de préparation de notre prière commune soient les suivants :

- a. belle
- b. simple
- c. en accord avec la prière de l'Église
- d. colorée par la tradition vincentienne
- e. souple et adaptable aux différentes situations)

Dans la prière des Laudes et des Vêpres, je sens que des progrès ont été faits, même si on pourrait encore en faire pour la rendre moins mécanique, mieux préparée, et plus belle.

À Pâques 2003, après tout un travail préparatoire, nous avons envoyé à tous les Visiteurs un exemplaire de livre de prière en leur demandant de nommer une commission chargée d'adapter librement ce livre à la culture du pays ou de la région. Un certain nombre de provinces ont relevé le défi et ont développé avec succès des formes de prières communautaires vincentiennes adaptées à leur propre langue et à leur environnement culturel.

L'oraison reste un souci pour moi. Saint Vincent nous invitait à nous y engager *ensemble* de manière à nous soutenir les uns les autres dans la méditation de la Parole de Dieu et la contemplation de la présence de Dieu et de son amour, en particulier pour les pauvres. Un tel soutien est essentiel ; toutefois, certains, en raison du poids de leur travail et des horaires tardifs ne l'offrent pas suffisamment aux autres.

VI. Le partage des ressources

L'Assemblée de 1998 a appelé à un partage croissant des ressources au sein de l'ensemble de la Congrégation de la Mission. De nombreux Visiteurs et des confrères à titre individuel ont répondu avec une énorme générosité pour mettre leurs ressources économiques à la disposition des provinces plus pauvres et des missions de la Congrégation. Permettez-moi de mentionner très brièvement quelques-uns des moyens par lesquels cela s'est réalisé.

1. de Province à Province

Ce type de partage qui consiste en une aide directe d'une province à une autre province ou à une mission a toujours existé dans la Congrégation. Aujourd'hui il a lieu à une très grande échelle. Certaines provinces ont été extraordinairement généreuses.

2. IMF 2000, IMF 2004 et autres fonds

En 1996, avec l'aide d'un bienfaiteur et l'engagement à long terme de plusieurs de nos provinces, nous avons commencé le Fond International pour la Mission : 2000. Le fond est arrivé à terme en l'an 2000. À cette époque, tous les donateurs d'origine ont accepté de continuer à contribuer à un nouveau fond appelé IFM 2004. Ces fonds et d'autres qui existaient auparavant génèrent des revenus pour une distribution annuelle à nos provinces et à nos missions les plus pauvres, qui a lieu en Juin de chaque année. Plus de 36 provinces et missions ont reçu une aide grâce à cette distribution de juin, après avoir soumis une demande d'aide et avoir décrit les projets pour lesquels cet argent serait utilisé.

3. Les fonds sur patrimoine

St Vincent s'est toujours inquiété d'établir ses maisons et ses œuvres sur des fondations économiques solides, pour qu'elles puissent subsister à l'avenir. Avec le même principe en tête, il y a quelques années, nous avons commencé à faire appel à nos provinces les plus aisées pour aider à la mise en place de fonds sur patrimoine pour certaines de nos provinces les plus pauvres. Au cours des cinq dernières années, les provinces, ainsi qu'un très généreux bienfaiteur, ont donné une énorme somme d'argent à ces fonds sur patrimoine qui sera capitalisée progressivement pendant les années à venir. Des accords écrits ont été établis stipulant la manière dont le capital de tels fonds devait être préservé, comment les revenus provenant du capital devaient être utilisés à l'avenir, et la manière dont la responsabilité de l'administration des fonds serait peu à peu transférée aux provinces bénéficiaires.

4. Le Bureau de solidarité vincentienne (VSO)

Après avoir reçu une réaction positive lorsque nous avons soumis cette idée au cours de la rencontre de tous les Visiteurs le 15 juin 2002, nous avons créé le Bureau de solidarité vincentienne (VSO : Vincentian Solidarity Office) et nommé le frère Peter Campbell pour en être le premier administrateur. Le but du VSO est d'aider les provinces, les vice-provinces et les missions les plus pauvres de la Congrégation de la Mission à rédiger des demandes de fonds qui puissent être acceptées par des organismes de financement pour leurs œuvres et leurs besoins.

Le VSO est un service facultatif. Les provinces, vice-provinces et missions restent tout à fait libres de continuer à envoyer leurs demandes directement aux organismes financeurs ou à leurs donateurs.

VII. Regard vers l'avenir

En regardant vers l'avenir, quels sont les principaux défis qui attendent la Congrégation de la Mission ? Permettez-moi d'en suggérer six très brièvement.

1. En ce qui concerne la mission de la Congrégation au sein de l'Église, je suis convaincu que l'ensemble de la Congrégation doit être de plus en plus mobile. Lors de l'Assemblée Générale de 2004, j'ai encouragé les Visiteurs et les délégués à brandir devant les confrères l'image de tant de grands missionnaires qui sont partis avant nous parfois jusqu'aux extrémités de la terre, tout comme l'exemple de tant d'autres qui continue à faire de même aujourd'hui. Je leur ai vivement recommandé d'apprendre aux jeunes à être disponibles pour aller n'importe où à l'intérieur de la province, et pour aller n'importe où *au-delà* des frontières de la province.

2. En ce qui concerne le service de la Congrégation au sein de la famille vincentienne, je tiens à répéter ici la ferme conviction qui s'est développée en moi tout au long de ces dix années. Le défi par excellence, dans notre famille, est la formation. Notre famille compte une « armée » de membres ! Des centaines de milliers d'entre eux sont jeunes, enthousiastes et idéalistes. Le défi consiste à les aider à recevoir une formation profonde, intégrale, chrétienne vincentienne afin qu'ils soient aux côtés des pauvres, remplis de l'esprit de saint Vincent.

3. En ce qui concerne la formation au sein de la Congrégation de la Mission elle-même, le principal défi, tel que je le vois, consiste à offrir à nos jeunes membres, qui sont nombreux, un plan de formation qui soit à la fois exigeant et excitant : exigeant, parce que notre style de vie est exigeant, et excitant, parce que notre charisme est tout-à-fait d'actualité. Nous devons leur enseigner un chemin d'amour qui soit d'un côté discipliné, et de l'autre libérant. Et de tels programmes de formation continue doivent aussi être offerts à ceux d'entre nous qui sont plus âgés.

4. En ce qui concerne notre vie ensemble pour la mission, je suis convaincu que le défi pour nous est de concevoir des moyens pour aider les communautés locales à construire un environnement dans lequel les confrères puissent s'épanouir, vivre comme des frères qui prennent soin les uns des autres, comme saint Vincent l'espérait (CR VIII, 2), se former et grandir ensemble, servir ensemble. Pour ceux qui sont appelés à s'engager dans le célibat, une vie enracinée dans la solidarité avec les autres, une vie où existent à la fois des liens affectifs et effectifs, est indispensable.

5. En ce qui concerne la prière, il est essentiel que la prière commune de la Congrégation de la Mission soit bien préparée, célébrée avec goût, invitant à la participation et à la méditation. La fidélité à l'oraison quotidienne est également essentielle. Notre prière en tant que missionnaires, si elle est fidèle, nous rendra proche de Dieu, des autres, des pauvres, et de tant de jeunes qui ont faim de prier avec nous. Viendra alors le temps où nous crierons ensemble :

*Il est bon de rendre grâce au Seigneur,
de louer pour ton nom, O Très-Haut,
de publier au matin ton amour,
ta fidélité au long des nuits. (Ps 92, 2-3)*

6. Pour ce qui concerne le partage de nos ressources, même si la Congrégation a fait de grands pas dans ce domaine, nous pouvons encore aller plus loin. Le défi pour les provinces plus aisées est de vivre plus simplement. Le défi pour les provinces plus pauvres est de continuer à garder un style de vie très simple. Lorsque l'on est à Rome, on voit souvent que l'argent utilisé pour répondre à un besoin qui *semble* grand dans un pays pourrait être mieux utilisé pour satisfaire un besoin encore plus grand dans un autre pays.

Un dernier mot. Les missionnaires remplis de l'Esprit sont mobiles, disposés à aller même jusqu'aux extrémités de la terre. Ils partent ensemble, travaillant en famille comme une équipe, se nourrissant les uns des autres, s'aidant mutuellement à leur croissance et à leur formation continue, priant ensemble, mangeant et conversant autour de la table commune, partageant les ressources économiques, échangeant ouvertement leurs pensées et leurs sentiments, leurs espoirs et leurs déceptions, leurs projets et leurs rêves. C'est le désir de suivre le Christ, évangéliste des pauvres, qui pousse le missionnaire à continuer encore et encore, à aller de plus en plus vers les autres. Finalement c'est le Christ qui libère le missionnaire. Saint Vincent reconnaissait la difficulté d'une telle vie mais il était également convaincu qu'elle était vraiment libératrice. Il s'écriait devant les membres de la Congrégation de la Mission, le 22 août 1659 :

Ceux qui se détachent de l'affection des biens de la terre, de la convoitise des plaisirs et de leur propre volonté deviennent les enfants de Dieu, qui jouissent d'une parfaite liberté ; car c'est dans le seul amour de Dieu qu'elle se rencontre. Ce sont ces personnes-là, mes frères, qui sont libres, qui n'ont point de lois, qui volent, qui vont à droite et à gauche, qui volent encore un coup, sans pouvoir être arrêtées, et ne sont jamais esclaves du démon, ni de leurs passions. Oh ! heureuse liberté des enfants de Dieu ! (SV XII, 301)

Père Robert P. MALONEY, cm

Histoire de la Compagnie

Sources et actualités

Marie Immaculée et la Compagnie des Filles de la Charité

Saint Jérôme, qui célébrait les grandeurs de la Très sainte Vierge dit : "*que pleine de grâce, elle a donné au Ciel sa grâce, à la terre son Seigneur.*"

Le 8 décembre 1854, la définition dogmatique de l'Immaculée Conception fut proclamée par le Pape Pie IX, "*privilège tout à fait singulier qui n'a jamais été accordé à une autre personne*", disait Pie XII en 1953.

Nulle part en France, l'atmosphère chrétienne n'était plus embaumée de la croyance en l'Immaculée Conception qu'à Paris, où, depuis trois siècles, en pleine Notre-Dame, se célébrait la fête du 8 décembre et où, depuis le 14^{ème} siècle, avait été érigée, dans l'église Saint Séverin, une florissante confrérie sous le vocable de l'Immaculée Conception. Depuis longtemps, on s'était habitué à entendre les prédicateurs se mettre à l'unisson de la liturgie et de la dévotion locales. Aussi, Saint François de Sales ne fit aucunement sensation quand, le 8 décembre 1622, il déclara : "*Quant à Notre-Dame, la Très Sainte Vierge, elle fut conçue par voie ordinaire de génération; mais Dieu, l'ayant de toute éternité prédestinée en son idée pour être sa Mère, la garde pure et nette de toute souillure... Elle devait avoir ce privilège particulier, parce qu'il n'était pas raisonnable que le diable reprochât à Notre-Seigneur que celle qui l'avait porté dans ses entrailles eût été tributaire de lui.*" (Sermon 67, Annecy - Tome X, p. 403)

La Conception Immaculée de Marie a été définie comme étant une véritable préservation du péché originel, ayant pour cause les mérites du Christ.

Elle est la première personne que le Christ devait sauver efficacement, la seule créature dont le salut personnel fut nécessaire. La Maternité divine comportait nécessairement le salut de Marie.

L'Eglise a vu, dans la Maternité divine, la raison finale pour laquelle Marie a été parfaitement sauvée et préservée de tout péché. Marie a reçu cette singulière plénitude de grâce pour une Mère digne d'un Fils divin. C'est pourquoi, nous disons tous les jours, avec conviction : *Très sainte Vierge, je crois et confesse votre sainte et Immaculée Conception...*"

Marie Immaculée dans la Compagnie

La dévotion à l'Immaculée Conception est un véritable trésor de famille, qui a été donné du Ciel par les mains de nos Saints Fondateurs. Le Père Villette, Supérieur Général, dans sa conférence du 8 décembre 1914 aux Filles de la Charité, dit : "*Nous savons à quel degré Saint Vincent a été le serviteur fidèle à la Très Sainte Vierge Marie, enfant, prêtre. Il a voulu publier, le jour de l'Immaculée Conception de l'année 1617, le règlement de cette Confrérie de la Charité qui devait tenir une si large place dans sa vie.*"

*C'est dans la vie de la Vénérable Louise de Marillac que nous entendons l'écho le plus puissant de la dévotion de Saint Vincent envers l'Immaculée Conception : il semble que ces deux coeurs, si unis dans l'amour et le service de Notre-Seigneur, se soient tout particulièrement entraînés pour développer dans la famille des Filles de la Charité, la **dévotion à l'Immaculée Conception**. Dans ses écrits et ses méditations, Louise de Marillac revient à plusieurs reprises sur le mystère de l'Immaculée Conception : elle se sent impuissante de redire les pensées que la bonté divine lui a fait la grâce d'avoir au sujet de la Conception Immaculée de la Sainte Vierge. Le texte de cette connaissance se trouve dans les Ecrits spirituels, page 730 - Songe de la veille du 8 décembre.*

Elle désire que Monsieur Vincent offre lui-même et consacre les Filles de la Charité à la Sainte Vierge comme leur véritable Mère, le jour de son Immaculée Conception. Elle lui écrit le 7 décembre 1658 : « Mon Très Honoré Père, je n'ai pas osé témoigner à votre charité, au nom de toute la Compagnie de nos Soeurs, que nous nous estimions heureuses que vous nous missiez demain, au saint autel, sous la protection de la Sainte Vierge, ni supplier votre charité que nous puissions toujours la reconnaître pour notre unique Mère ».

A la suite de cette présentation, le Père Villette pose une question : y a-t-il, dès le 8 décembre 1658, une formule par laquelle la Communauté tout entière se serait unie de coeur à Saint Vincent, mettant, durant la sainte messe, ses filles sous la protection de l'Immaculée Marie ? Il le semble bien, dit-il, d'autant que dans la suite, chaque année au 8 décembre, d'après le coutumier, établi en 1667 par Soeur Mathurine Guérin, la Supérieure fait lecture tout haut de l'acte d'offrande à la Sainte Vierge... Il n'est pas téméraire de penser que cette formule a été rédigée par notre Vénérable Mère et approuvée par Saint Vincent.

C'est donc pour nous un devoir sacré de veiller avec le plus grand soin à la garde de ce trésor précieux qu'est la dévotion de la Compagnie à l'Immaculée Conception de la Sainte Vierge.

Le 8 décembre 1885, le Père Fiat a consacré sa conférence "**à la dévotion de votre Vénérable Mère envers l'Immaculée Marie**", s'appuyant sur la relation de Gobillon. Mademoiselle Le Gras n'écrivait pas, mais, de temps en temps, jetait en toute hâte, sur un papier, les pensées qui avaient occupé son esprit pendant l'oraison ; notes précieuses qui attestent aussi la justesse de ses idées, en même temps que leur élévation, spécialement en ce qui concerne la Sainte Vierge. Nous en avons une preuve frappante dans les quelques lignes qu'elle consacre à l'Immaculée Conception de Marie. Mais l'Eglise devait attendre encore deux siècles avant d'en faire un dogme de foi et d'en préciser la doctrine. Sainte Louise en parle avec une lucidité et une exactitude remarquables : "*Il est vrai, Sainte Vierge, que vous avez toujours été préservée du péché, par les mérites de l'Incarnation, de la Passion et de la Mort du Fils de Dieu et le vôtre ; et partant, que vous êtes la véritable **fille aînée de la Croix**.*" (Gobillon, livre V, chapitre 3, par. 3).

L'Eglise reprend la même pensée, en disant que Dieu a préservé l'Immaculée Vierge de toute tache, en prévision de la mort de son Fils ou par les mérites de la mort prévue de son Fils.

Dans l'oblation qu'elle fait d'elle-même et de la Communauté à l'auguste Mère de Dieu, elle sollicite sa spéciale protection pour un motif bien propre à toucher son coeur : "*Nous voilà vos enfants par adoption, lui dit-elle. Il est vrai que vous en avez beaucoup d'autres, qui sont des âmes relevées en grâces et en mérites, que vous pouvez plus aimer, pour*

la gloire qu'elles rendent à Dieu votre Fils, mais puisque nous sommes les plus petites et les plus faibles, nous avons plus besoin de votre secours maternel. "

Us et coutumes

1. L'acte de consécration du 8 décembre

Le 8 décembre, d'après le coutumier établi en 1667 par Soeur Mathurine Guérin, la Supérieure ou une autre nommée de sa part, fait lecture tout haut de l'acte d'offrande à la Sainte Vierge, et toutes les Soeurs à genoux disent tout bas les mêmes paroles

La formule primitive de cet acte est conservée dans les Archives de la Compagnie. De plus, l'acte de consécration du 8 décembre sera toujours inséré aux livres des Règles qui étaient manuscrits et confiés à chaque Soeur Servante, partant avec une ou plusieurs compagnes fonder un établissement. La première copie des Règles, datée du 5 août 1672, est authentifiée et signée par Mathurine Guérin, Supérieure, et Françoise Carcireux, Assistante.

L'acte de consécration y est ainsi présenté : *"Acte d'offrande par lequel les Filles de la Charité prennent tous les ans la Sainte Vierge pour Mère et Protectrice, le jour et fête de son Immaculée Conception.*

Quant à la formulation de l'acte de consécration, elle est restée inchangée pendant près de trois siècles, le formulaire de 1953 inclus.

Le livre des Filles de la Charité de 1981 donne un texte renouvelé, qui sera plus simplifié en 1998. Cette nouvelle édition se rapproche de l'acte de consécration que Louise de Marillac fit, au nom de toute la Compagnie, le 17 octobre 1644.

2. La neuvaine préparatoire à la fête du 8 décembre

L'édition de 1912 du formulaire de prières et pratiques pieuses à l'usage des Filles de la Charité, avec quelques instructions qui leur sont propres, mentionne, comme 14^{ème} neuvaine de l'année, celle de la fête de l'Immaculée Conception, le 8 décembre. Le contenu est le suivant : *"Ave maris stella... et trois fois : O Marie conçue sans péché, priez pour nous..."*

Le formulaire de 1953 est plus explicite quant à la Neuvaine préparatoire à l'Immaculée Conception : *"Cette neuvaine débute au jour anniversaire de la naissance de notre Compagnie et elle a pour objet de disposer les fidèles à mieux célébrer la fête qui, entre toutes celles de la Sainte Vierge, est la nôtre par excellence. "*

Sainte Louise de Marillac, convaincue des dangers courus par ses filles, appelées à exercer les oeuvres au milieu du monde, pensait qu'elles ne pouvaient avoir de plus puissante sauvegarde que le culte et l'imitation de la Vierge sans tache. *"Notre unique et divine Mère nous doit toujours être devant les yeux comme un exemple de la pureté que nous devons conserver. "* - Louise de Marillac -

Voulant que cette pureté fût l'auréole de chaque Soeur en particulier et aussi de la Compagnie tout entière, elle travailla et pria beaucoup toute sa vie afin d'assurer à son oeuvre ce précieux héritage.

Le 7 décembre 1659, veille de la dernière fête qu'elle devait passer sur la terre, elle écrivait encore à Saint Vincent de Paul : *"Pour l'amour de Dieu et pour l'accomplissement de sa très sainte volonté sur la Compagnie, je vous supplie de demander pardon à Notre-Seigneur, par l'amour du choix qu'il a fait de sa très Sainte Mère, de toutes les fautes contre la pureté intérieure et extérieure, et la grâce de la vraie pureté que sa miséricorde y veut. "*

Le texte du formulaire de 1953 précise le déroulement de la neuvaine : *"la neuvaine, commencée au lendemain des belles fêtes de la Médaille et de Sainte Catherine, nous aidera à mieux préparer encore celle plus particulièrement dédiée à honorer la pureté de l'Immaculée Conception, en union avec notre Sainte Mère, à qui nous devons ces courtes prières. "*

A la Maison-Mère, on la fait du 29 novembre au 7 décembre, après la messe de Communauté. Celle qui préside dit la prière marquée pour chaque jour, puis elle commence : « Très Sainte Vierge... » et toutes poursuivent ensemble à haute voix. On termine par l'invocation, trois fois répétée: O Marie, conçue sans péché..."

3. La conférence du 8 décembre

Un peu d'histoire : M. Dehorgny, Directeur des Filles de la Charité, décédé le 4 juillet 1667, fut remplacé par M. Gicquel, par décision de M. Alméras, Supérieur Général.

Or, *"ayant été témoin de la conduite de M. Dehorgny et de la manière dont Soeur Marguerite Chétif a tâché de faire suivre tout ce dont elle avait connaissance de la conduite de feu Mademoiselle Le Gras, notre très honorée première Supérieure, M. Gicquel donna ordre à la nouvelle Supérieure élue après madite Soeur Chétif, **d'écrire toutes les lumières qu'elle pouvait retirer d'elle, afin qu'elles ne se missent pas en oubli**, comme il pourrait arriver si cela n'était pas mi en ordre, c'est ce qui a donné lieu à faire ce petit coutumier, afin que les choses ne changent pas de conduite, quoique les officières changent tous les trois ans. C'est pourquoi, tout ce qu'on a pu bien savoir que note bonne mère, madite Mademoiselle Le Gras, a fait et fait faire pour la conduite de cette maison, se trouvera dans ce livre avec plusieurs autres avis et règlements donnés par les Supérieurs et Directeurs. "* (extrait du manuscrit original, page 10).

Dans ce coutumier, page 66, il est fait mention de la conférence du 8 décembre, en ces termes : *"Au commencement de décembre, la Supérieure doit faire souvenir Monsieur le Directeur, que le sujet ordinaire de la conférence du huitième de ce mois est de la chasteté. Le 8ème jour de décembre, à la fin de la conférence, avant la bénédiction du Directeur, la Supérieure fait la lecture de l'acte d'offrande à la Sainte Vierge.*

Le coutumier de la Maison-Mère de 1854 porte aussi une mention particulière du 8 décembre, fête de l'Immaculée Conception de la Très Sainte Vierge, qui se célèbre toujours en ce jour à la Maison-Mère, quoique dans le diocèse la solennité en soit fixée au deuxième dimanche de l'Avent pour les paroisses (...) **Notre Très Honoré Père est prié de venir officier matin et soir, et de faire la Conférence à 2 heures...**

En 1937, le coutumier des maisons particulières présente une variante : *"on lit à 2 heures la circulaire de M. Bonnet, du 8 décembre 1830, relative à l'acte de consécration". Il n'est pas question de conférence.*

Que reste-t-il aujourd'hui, dans les archives de la Compagnie de ces conférences du 8 décembre en l'honneur de Marie Immaculée ? 122 conférences sont classées avec la date, le nom du Supérieur Général, le sujet de la conférence. En 1670, M. Dupont, Directeur après M. Gicquel, fit la conférence sur la "dévotion à l'Immaculée Conception". Style très simple. Il raconte une histoire, arrivée en 1045 à Guillaume de Normandie, roi d'Angleterre, pays où la Vierge demandait que soit fêtée l'Immaculée Conception.

MM. Bonnet, Etienne, Boré, Fiat et les Supérieurs Généraux qui leur ont succédé, ont honoré la fête de l'Immaculée Conception de leur conférence. La dernière, en date du 8 décembre 1968, est du Père Richardson, sur la Conception Immaculée de Marie.

Pourquoi cette interruption ? Les documents ecclésiastiques, notamment *Marialis cultus*, de Paul VI, après le Concile, fournissaient matière pour l'approfondissement personnel du culte marial. Le chapitre VIII de *Lumen Gentium* nous présente la Bienheureuse Marie, Mère de Dieu, dans le mystère du Christ et de l'Eglise. C'est dans la première partie que l'exposé affirme ce que la foi de l'Eglise a dégagé touchant, soit la pureté immaculée de Marie en sa conception, soit son Assomption corporelle.

4. La dévotion mariale

Depuis plus de trois siècles, toutes les Filles de la Charité ont chaque année, le 8 décembre, consacré la Compagnie, avec toutes ses oeuvres, et se sont elles-mêmes, chacune en particulier, vouées à l'Immaculée Conception.

Mais l'acte du 8 décembre ne revient qu'une fois par an. De temps immémorial, tous les jours, nous redisons avec amour **notre foi au privilège de la pureté sans tache de Marie** : "*Très Sainte Vierge, je crois et confesse votre sainte et Immaculée Conception pure et sans tache...*"

Cette prière n'est pas de saint Vincent, ni de sainte Louise. Elle a été publiée pour la première fois dans le formulaire de 1813. L'auteur estime que ce formulaire reproduit un usage déjà ancien et il avance les preuves suivantes :

a) M. Aladel écrit en 1842 que la prière remonte aux origines de la Compagnie,

b) S'il y avait eu innovation, l'innovation aurait été imposée par circulaire.

A quoi, M. Coste répond:

a) l'autorité d'un homme est preuve fragile en histoire ; ce n'est pas un argument à faire valoir quand cet homme est éloigné des faits.

b) les innovations ne s'introduisent pas seulement par circulaires, mais aussi par les livres de communauté, comme coutumier, livres des règles, formulaires de prières.

Puisque la prière n'est jamais mentionnée avant 1813, pas plus dans les livres manuscrits que dans les livres imprimés, n'affirmons pas qu'elle est d'une époque antérieure.

Toute affirmation doit s'appuyer sur des preuves, et des preuves solides. (manuscrit signé de M. Coste - archives des Prêtres de la Mission, casier 204)

Le **samedi** est, de temps immémorial, dans la liturgie et la piété catholiques, consacré à honorer spécialement la très sainte Vierge. La coutume s'est introduite ; le premier samedi de chaque mois a quelque dévotion particulière.

Le Père Diebold, c.m., à la demande des autorités, avait réalisé des méditations spéciales pour les **premiers samedis** du mois, remplaçant celles de 1920, un acte d'amende honorable au Coeur immaculé de Marie que l'on devait faire en commun le premier samedi du mois à l'oraison du soir, après la lecture du premier point ; un autre acte de consécration au Coeur Immaculé de Marie pour le 22 août. Cet acte était lu par la Soeur Servante au début de l'oraison du matin. Pour ces deux actes, figurant dans le livre de méditation, la date de parution n'est pas indiquée.

Un autre usage, dès le commencement de la Compagnie : **le jeûne de règle**, la veille des fêtes de la Sainte Vierge.

Sainte Louise désirait que ses filles rendent tous les jours quelque honneur à Marie et le plus grand, dit-elle, est d'unir notre esprit à l'intention de la sainte Eglise dans l'ordre qu'elle tient en divers temps de la saluer... et c'est **l'Angelus**.

Dans les divers formulaires ou catéchismes de prières, il est écrit en latin. La manière de le dire figure dans les formulaires de 1850 et 1865 : *"Au premier son de la cloche, la Soeur en semaine dit tout haut: Angelus Domini..., les autres répondent à voix basse : Ave Maria... A ces mots : et verbum caro..., toutes baisent la terre, à l'exception des jours où l'Angelus se dit debout ; on fait simplement alors une révérence. Tous répondent à la chapelle au verset qui précède l'oraison, mais non point à midi pendant le repas; depuis samedi soir jusqu'au dimanche soir, inclusivement, l'on se tient debout pour dire l'Angelus.*

Dans l'édition de 1889, l'Angelus est écrit en latin et en français.

En 1974, le Pape Paul VI présentait l'exhortation *Marialis cultus* et, parmi les deux exercices de piété, l'Angelus et le Rosaire avaient priorité : pour l'Angelus, conserver l'habitude de le réciter. Cette prière n'a pas besoin d'être rénovée... Elle conserve inaltérée, sa valeur, et intacte, sa fraîcheur.

Célébrer dignement les **diverses fêtes** instituées dans l'Eglise **en l'honneur de Marie**, et s'entretenir tout le jour dans l'esprit du mystère qui fait l'objet de la fête est un des conseils de Sainte Louise de Marillac.

Le chapelet :

Il nous faut remonter jusqu'à saint Vincent. Plusieurs conférences font allusion au chapelet: *"il faut être soigneuse de vous en bien acquitter. C'est votre bréviaire... Vous devez avoir soin de dire votre chapelet à l'intention de la Compagnie, afin que Dieu la sanctifie et qu'Il bénisse le travail et tout ce qu'elle fait pour le service du prochain. "* (extrait de la conférence du 8 décembre 1658 - Coste X, p. 622 ou Livre bleu des conférences, p. 174 - récitation du chapelet).

Saint Vincent dit même *"qu'il peut suppléer à l'oraison, si quelqu'une avait si grande difficulté à faire l'oraison, qu'elle fût complètement impuissante, elle pourrait demander la permission de dire le chapelet, et selon le conseil qui lui sera donné, elle usera de cette dévotion. "* Et Saint Vincent ajoutait : *"que s'il n'avait eu obligation à son office, il n'aurait dit d'autre prière que le chapelet. Il l'a recommandé fort et lui-même l'a dit trente ans durant, sans y manquer, pour obtenir de Dieu la pureté, par celle qu'il a donnée à sa sainte Mère."* (conférence écrite par Sainte Louise de Marillac sur la pratique du règlement - 22 janvier 1645).

Dans sa conférence, du 16 août 1640, sur la fidélité au lever et à l'oraison, saint Vincent indique que les Soeurs portaient le chapelet à la ceinture : *"Au commencement de quelque action ou de quelque entretien, de fois à autre, le long de la journée, portez la main sur le chapelet qui pend à votre ceinture, ou bien sur la médaille ou la croix qui s'y trouve attachée, élevez votre esprit à Dieu, et dites -lui : mon Dieu, que ce soit pour votre gloire et pour votre amour que je dise cette parole ou que je fasse cette action."*

Actuellement, nous avons deux textes importants concernant le Rosaire.

Paul VI insiste, dans l'exhortation *Marialis cultus*, sur la rénovation de ce pieux exercice, que l'on a appelé "résumé de tout l'Évangile" : le chapelet de la Vierge Marie, le Rosaire.

Le Pape Jean-Paul II, en l'année 2002, a donné au monde sa lettre apostolique : *Le Rosaire de la Vierge Marie*. « *C'est une prière merveilleuse de simplicité et de profondeur, dit-il, une prière, aussi facile et en même temps aussi riche, mérite vraiment d'être redécouverte par la communauté chrétienne.* »

Ces textes s'adressent à nous « *appelées à un titre particulier à contempler le visage du Christ à l'école de Marie* » - Jean-Paul II.

Que retenir de toutes ces pratiques ?

Saint Vincent a parlé, sainte Louise a médité et agi. Les supérieurs ont éclairé notre entendement selon les enseignements de l'Église et les exigences de notre vocation, et le Ciel s'est manifesté.

Et aujourd'hui, Marie nous dit encore : « *Faites tout ce qu'Il vous dira* » (Jn 2,5).

Sœur Claire Herrmann
Service des Archives

Sources et actualités

360 ans !

Jeanne Dalmagne

Conférence du 15 janvier 1645
par Monsieur Vincent
et écrite de la main de Louise de Marillac.

« Cette bonne sœur, ajoute la copiste à la conférence, est morte dans la 33^{ème} année de son âge après avoir été 5 ans dans la Compagnie des Filles de la Charité, le 25^{ème} de mars, jour anniversaire de celui où Dieu lui avait fait la grâce de se donner à lui pour le service des pauvres. Elle est la première décédée de toutes celles qui s'y sont données de la sorte. Dieu soit béni éternellement. »

Jeanne Dalmagne, avant de mourir, voulut revoir M. Vincent. Notre Bon Père voulut lui donner cette consolation. Celle qui savait l'état de son esprit (Louise de Marillac) lui dit : *« Mon Père, notre sœur désire avoir l'honneur de vous voir pour remettre entièrement son âme entre ses mains, elle supplie très humblement votre charité de l'offrir à Dieu en la manière qu'elle sait lui être agréable, à ce qu'à l'instant de sa séparation, elle soit unie à celle de Jésus-Christ, pour, par ce moyen, obtenir miséricorde ».*

« Très volontiers, ma très chère sœur, je vous promets de l'offrir souvent à Dieu, en la manière que vous désirez. Je supplie sa bonté qu'il vous fasse cette grâce et à toutes les Filles de la Charité qui sont et seront à l'avenir. »

Toutes eurent si grande satisfaction à la pensée que cette prière et bénédiction leur servira à la mort, que j'ai voulu la mettre tout au long, à ce que les pauvres Filles de la Charité connaissent par là le soin de la Providence divine sur leur Compagnie.

Coste IX, p. 202

Conférence intégrale : Coste IX, p. 179-203

Sur le chevalet du Saint-Esprit

Quand, dans son paradis, Dieu décida, un jour, de donner maman à son Fils, Il convoqua dans son bureau les artistes surdoués de la gent angélique. Et leur tint à peu près ce langage : « *Vous avez fait de belles choses dans ma Création. Et il m'arrive de penser que je ne vous ai pas toujours assez félicités. C'est vrai que les coloris de l'arc-en-ciel ou du plumage du paon et de l'oiseau de paradis méritaient de ma part un peu plus d'éloges. Mais voici le moment de vous surpasser : je vous donne un mois (je sais que c'est peu, mais je suis pressé), je vous donne un mois pour imaginer, inventer, faire jaillir l'esquisse de ce qui sera la Mère de mon petit. Vous comprenez ? Je veux du soigné, du parfait. Heureux sera celui dont la copie sera retenue !* »

Huit jours suffirent à peine à Lucifer (cet ange génial, encore, à l'époque, en grâce avec Dieu) pour apporter son projet, sûr de son coup, devant le jury Trinitaire. C'est vrai qu'il était fascinant son projet de jeune fille, mais avec quelque chose de trouble qui fait naître sur la bouche du Fils, une moue discrète que remarqua l'auteur. Il reprit sa copie, la déchira, vexé. Et sortit en claquant la porte.

Ainsi, à la date annoncée, ce fut le défilé des artistes. Tantôt, c'était le Père, tantôt, c'était le Fils, tantôt, c'était l'Esprit qui se montrait déçu. Un instant cependant, l'illustre Trinité hésita, comme séduite, par l'exquise aquarelle de l'Ange Gabriel. Mais non, ce n'était pas encore ça ; pour la maman du Fils, il fallait du sublime. Le Père et le Fils alors se regardèrent, se comprirent. Ensemble, ils se tournèrent vers l'Esprit : « *Esprit, Tu es l'intelligence* » lui dit le Père. « *Esprit, Tu es l'amour* » ajouta le Fils. « *Toi seul peux faire œuvre divine !* »

Et c'est ainsi que l'Esprit-Saint, dans le cœur de sainte Anne, cisela divinement la future Reine du monde.